

Vol. 1

LE TERROIR

Organe de la Société
des
Arts, Sciences et Lettres
de Québec



Edmond LeMoine

No 10

QUEBEC, JUIN 1919

10 Sous

Sommaire :

A NOS ABONNES.....	Pages 1
LA VIEILLE HORLOGE (poésie) par J.-B. Caouette.....	3
L'ASSURANCE (conférence) par Antoni Lesage.....	6
MARIA CHAPDELAINE (comédie) IIe acte, par A. Cinq-Mars et D. Potvin.....	22
LA BÉNEDICTION DES BARQUES, par G.-E. Marquis.....	35
LES CHOYENS, par Georges Côté.....	44
A L'HONNEUR.....	46
UNE SOIREE DE GALA.....	46
LE MAUSOLEE HEMON.....	48
Gravures	
ANTONI LESAGE, portrait.....	4
LA BÉNEDICTION DES BARQUES.....	35
VIEUX PECHEUR GRÉANT.....	38

Abonnement : Un an, \$1.00 Six mois, \$0.50 Etranger, \$1.50

Taux d'annonces fournis sur demande

Adresse: D. Potvin, Secrétaire de la rédaction, 14, Crémazie, Québec

La Société des Arts, Sciences et Lettres

(Extraits de la constitution)

I.—La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper les Canadiens français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.

II.—Les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont classés en trois catégories: 1° Associé, 2° Actif, 3° Honoraire.

1° Le membre **Associé** est celui qui, en raison de ses aptitudes ou de ses goûts, peut aider la Société à atteindre son but ;

2° Le membre **Actif** est un membre Associé qui a produit un travail littéraire, scientifique ou artistique jugé satisfaisant par le comité d'études;

3° Le membre **Honoraire** est celui qui a rendu ou peut rendre à la Société des services appréciables.

III.—La contribution annuelle est de \$5.00 payable en un versement.

LE TERROIR

ORGANE DE LA

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

REVUE MENSUELLE

BUREAU
14, RUE CRÉMAZIE

✻ **A NOS ABONNES** ✻

DANS notre dernier fascicule nous avons adressé une humble petite note d'une piastre aux quelques centaines d'abonnés qui nous doivent l'abonnement de cette première année du **TERROIR**—\$1.00 pour une revue mensuelle de 48 pages sur papier de luxe illustrées et remplies d'articles inédits et variés, on ne peut pas dire, en ce temps de vie chère, que c'est exorbitant.

Bon nombre de nos abonnés ont compris cela et se sont empressés de nous faire parvenir cette modeste contribution. Nous les en remercions cordialement.

Il en reste encore cependant plusieurs centaines qui n'ont pas donné signe de vie. C'est un oubli qui se pardonne, à condition qu'il ne s'éternise pas. Ils s'empresseront, sans aucun doute, après l'humble appel que nous faisons à leur bonne volonté, de le réparer.

Notre revue coûte chère; on peut facilement le concevoir. Il nous faut payer l'impression chaque mois et, pour cela, nous ne comptons que sur le "trust" de nos abonnés... et de nos annonceurs.

Aux retardataires donc de ne pas nous oublier plus longtemps. Quant aux autres...

“Comment, les autres?... Ceux qui ne se sont pas abonnés?”

—Non, ceux qui ont reçu le TERROIR jusqu’au 9e numéro et qui nous le renvoient en faisant marquer sur la bande le mot “refusé”.

...Quant à ceux-là, nous les remercions aussi cordialement...

Ils se sont pris tard, c’est vrai, mais enfin, ils ont fini par nous avertir qu’ils n’étaient pas de ceux dont il est désirable de voir figurer le nom dans une note de crédit. En nous avertissant, enfin, que nous courrions des risques de perdre le fruit de nos travaux en leur en offrant plus longtemps le résultat, ils nous ont rendu un bon service, et c’est pour cela que nous les remercions. Ils nous permettent de biffer de nos listes les noms de tous les “indésirables” que nous avons le plaisir de laisser aux “magazins” américains. Libre à ces derniers de prendre les moyens nécessaires et légaux pour se faire payer ce qui leur est dû.

L’ADMINISTRATION.

N.-B.—Les numéros du *Terroir* parus sont déjà rares; quelques-uns même sont à peu près épuisés. Nous sommes obligés de donner avis à ceux qui désireraient avoir la collection complète de la première année, que nous avons dû racheter quelques exemplaires du No 2, par exemple, à 50 sous l’unité. C’est dire qu’il nous sera difficile de vendre la collection de la première année à moins de \$1.50, une fois cette année terminée—à la fin d’août prochain.



LA VIEILLE HORLOGE

*J'ai soixante ans, et quand je vins au monde,
L'horloge avait plus d'un siècle, je crois.
Et cependant, sous la lumière blonde,
Elle paraît jeune comme autrefois.*

*Le temps sur elle a fait œuvre gentille
En polissant sa boîte au teint marron,
Et le cadran plus que jamais scintille,
Sans laisser voir de rides sur son front.*

*Son timbre d'or, que chaque beure fait vivre,
Module encore un son pur et puissant,
Et le tic tac du balancier de cuivre
Bat la mesure avec un art charmant.*

*Comme une reine, elle trône et domine.
Coquette un peu, mais digne et de bon ton,
Elle a souci de sa noble origine,
Car elle vient du vieux pays breton.*

*A mon foyer, son intime présence
Charme à la fois et notre âme et nos yeux;
Dans sa voix vibre un accent de la France,
Et notre cœur en tressaille, joyeux.*

*Dans la famille, elle est un héritage,
Que l'on reçoit toujours avec bonheur,
Tel un symbole, auquel on rend hommage,
De jours lointains discret évocateur.*

*Oh ! que de fois elle a vibré, l'horloge,
Depuis le temps qu'elle orne mon logis !...
Quand du regard, pensif, je l'interroge,
Je crois ouïr ces mots que je traduis:*

*“ Avec bonheur j'ai chanté la naissance
“ De chaque enfant que le ciel vous donna,
“ Et j'ai sonné le glas de la souffrance
“ Lorsque la mort dans vos rangs moissonna...*

*“ Tous les matins, à l'heure convenable,
“ Je vous appelle au labeur âpre ou doux.
“ Trois fois le jour, je vous rassemble à table
“ Pour savourer le bon pain de “chez nous.”*

*“ Et chaque soir, sous la lampe qui brille,
“ Je vous convoque aux pieds du Roi des cieux,
“ Pour le prier de bénir la famille
“ Et d'exaucer sa demande et ses vœux.*

*“ Puis le dimanche, avec l'airain qui chante,
“ J'aime à remplir mon rôle de sonneur;
“ Je vous redis la parole touchante:
“ Allez au temple adorer le Seigneur !*

*“ Je suis la voix qui soupire ou qui pleure,
“ En harmonie avec vos sentiments.
“ C'est moi, la nuit, qui veille en la demeure:
“ Dormez en paix; oubliez les tourments...”*

* * *

*O vieille horloge, aimable conseillère,
Dont le langage est fait pour nous ravir,
Et qui nous montre, en ce lieu de misère,
L'art de bien vivre et l'art de bien mourir !*

*Merci ! merci !... vénérable relique,
Je veux te voir jusqu'à mon dernier jour.
Et d'ici là, que ta voix angélique
Chante la foi, l'espérance et l'amour !*

J.-B. CAOINETTE.

Juin 1919.



L'ASSURANCE

Ses origines, ses développements, ses bienfaits

Par M. ANTONI LESAGE

Conférence faite à la huitième séance publique mensuelle de
la Société des Arts, Sciences et Lettres

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,



M. ANTONI LESAGE

LA chronique de ces dernières années rapporte comment s'accomplit le plus prompt règlement connu d'une réclamation au décès. C'était aux Etats-Unis. Pour les records de vitesse, il faut toujours aller chez les Américains. Le héros de l'histoire, comme la plupart des héros de tous les âges, était de modeste origine. Il gagnait son pain quotidien à laver les vitres d'un gratte-ciel new-yorkais. Le deuxième étage de l'édifice était occupé par les bureaux d'une compagnie d'assurance à laquelle notre homme avait eu la sagesse de demander une police qu'il avait obtenue. Un jour, il arriva que le laveur de vitres, vaquant à ses occupations ordinaires, au treizième étage,—nombre fatidique—manqua pied et tomba. La descente se faisait rapide, vous l'imaginez bien; elle ne l'était cependant pas assez pour empêcher les officiers de la compagnie d'assuran-

ce de tendre au malheureux, un chèque en règlement de sa police, comme il passait au second étage.

En relisant cette histoire, j'ai regretté qu'il n'y ait pas d'assurance sur les conférences. J'aurais peut-être eu la chance, surtout vous auriez peut-être eu la chance, que j'eusse fini avant de commencer. Ce regret s'explique facilement, si l'on examine seulement, un instant, la situation dans laquelle je me trouve. Sans l'habitude de la plume et de la parole en public, j'ai à discourir devant un auditoire connaisseur, après une série d'orateurs éloquentes qui ont su vous charmer; et pour comble, j'ai à traiter un sujet aride. La tâche était vraiment trop lourde et j'avais raison d'en être effrayé. Mais notre dévoué président n'en

voulait pas démorde. Tout-à-coup une réflexion me décida... vous étiez sacrifiés. C'est le carême, me dis-je. Les habitués de nos soirées viennent d'avoir leurs magnifiques réjouissances des jours gras, qu'ils endurent maintenant les austérités des jours maigres. Vous avez eu le carnaval; excusez-moi de vous apporter un plat de carême. Cependant, les friandises sont permises au repas, même en temps d'abstinence. Vous serez dédommagés de la pauvreté de ma contribution au menu, par les entremets agréables, les desserts délicieux que d'excellents artistes veulent bien nous donner. L'hôte distingué, qui a accepté aimablement la présidence d'honneur de cette soirée, vous offrira le dessert. Il y aura donc ample compensation. D'ailleurs, je m'efforcerai d'abuser le moins longtemps possible de votre patience. Je désire simplement résumer l'histoire de l'assurance et rappeler brièvement quelques-uns des avantages qu'elle offre aux individus et à la société.

Le fait, sinon la théorie de l'assurance, remonte aux temps anciens. Adam, évidemment, n'était pas assuré contre la perte du Paradis Terrestre. Le serpent avait pourtant bien assuré Eve que le fruit défendu ne lui serait pas dommageable. Les agents trompeurs ont donc pour premier ancêtre Lucifer. Heureusement pour les bons que le Père Eternel assura Eve que la femme écraserait la tête du serpent.

Les historiens ne font pas mention qu'au déluge, l'on ait senti la nécessité de l'assurance-feu, et Job ne devait pas entrevoir la douce perspective d'être rentier, lorsque sa meilleure moitié l'invitait à maudire son sort.

Cependant, c'est vers cette époque que l'histoire place la vente de Joseph par ses frères au roi d'Egypte. Pharaon, intrigué par les songes qu'il avait eus, cherchait quelqu'un pour les lui expliquer. Personne ne pouvait le satisfaire. Ayant entendu parler de la grande sagesse de Joseph, il le fit venir devant lui. Les sept vaches grasses, comme les sept épis bien fournis, signifiaient sept années d'abondance, et les sept vaches maigres ainsi que les sept épis vides, annonçaient sept années de disette. Pour éviter la famine, Joseph conseille de prendre sur les récoltes abondantes une réserve qui servira à compenser les récoltes insuffisantes. Quelle théorie comportait ce conseil? C'était mettre en pratique le principe à la base de toute assurance: durant les jours prospères mettre de côté une part qui servira aux jours de besoin.

Les Phéniciens, (XII^e à 5^e av. J. C.) pour protéger leur grand commerce contre les risques de la navigation, avaient adopté certains moyens pour les dédommager des pertes causées par les naufrages et les attaques des corsaires. Mais ce n'était pas encore de l'assurance comme on l'entend de nos jours. Par contre, dans les registres de Babylone (VII^e à A av. J. C.) se trouvent des traces d'assurance. Certains vont jusqu'à prétendre que dans les ruines de l'ancienne capitale, les chercheurs ont découvert des polices d'assurances semblables à nos contrats actuels, sauf qu'au lieu d'être écrites sur du papier avec une plume et de l'encre,

elles sont gravées avec des pointes en caractères étranges sur des tables d'argile plastique.

"Les Romains", dit M. Chaufon, dans son remarquable ouvrage des Assurances, "avaient la notion très précise du risque que fait courir au propriétaire d'une chose, la détention de cette chose par un tiers qui la transporte ou qui la conserve dans ses magasins. Ils connaissaient parfaitement le risque qui naît des obligations à termes ou conditionnelles, et les risques du crédit qu'ils avaient cherché à conjurer par un système savant de garanties. Les jurisconsultes posent, avec leur finesse d'analyse et leur logique ordinaires, les principes d'après lesquels doit être supportée la perte de la chose due."

Cependant, ce n'est que vers le moyen âge que l'assurance proprement dite commence à prendre corps et devient l'objet d'un contrat spécial.

Remarquons ici qu'il s'agit toujours d'assurance commerciale; les autres genres ne sont pas encore connus.

Dans les vieilles coutumes d'Amsterdam et dans la chronique de Bruges, il est question d'une chambre d'assurance maritime dont des dispositions législatives, datées du commencement du XVe siècle, règlent le fonctionnement. Une bonne partie de ces renseignements sont tirés de la Grande Encyclopédie. C'est l'assurance maritime qui débute. En 1522 paraît à Florence le fameux statut du Conseil des Cent, suivi des quatre ordonnances de 1523, 1526 et 1528. Gênes, Naples eurent aussi leurs ordonnances. L'Espagne et le Portugal promulguèrent également des édits sur l'assurance, sous Philippe II. Ces diverses lois prouvent que l'assurance maritime s'était déjà, à cette époque, généralisée dans toute l'Europe. Jusqu'alors cependant, des systèmes de protection mutuel ou d'Etat seulement avaient été appliqués. La première société par action date de 1602; elle s'appelait la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales. La première compagnie anglaise n'a été créée que onze ans plus tard, en 1613. Mais ces deux tentatives ne furent pas heureuses. Il faut remonter à la fin du 17ème siècle pour trouver, en Angleterre, des compagnies par actions qui parvinrent à triompher des difficultés qui entravent d'ordinaire toute nouvelle organisation. Ce n'est pas sans tâtonnements que l'on arrive à la stabilité, surtout en assurance-vie, basée sur la statistique.

A cette époque, les épidémies venaient souvent visiter le monde. La petite vérole, le choléra, la peste noire faisaient tout à tour des ravages épouvantables. La médecine était peu répandue et l'hygiène presque inconnue. Pour vous donner une idée concrète de l'état sanitaire de certaines villes d'alors, laissez-moi citer Erasme (1467-1534) qui raconte ce qu'il a vu en Angleterre: "Quant aux planchers des maisons anglaises, ils sont généralement d'argile couverte de joncs recueillis dans les marais. L'on remplace ces joncs si peu souvent que quelques-uns demeurent jusqu'à vingt ans sur le même plancher, recouvrant toutes sortes de malpropretés indescriptibles. Dans les temps

chauds, il se dégage une odeur malsaine qui empoisonne les occupants de la maison." Maintenant, vous ne serez pas surpris si je vous dis que dans l'espace de 70 ans, Londres fut visitée cinq fois par la peste qui causa la mort de 145,000 personnes. (Conférence sur l'Assurance-vie à l'Université Laval, 3e Conf. p. 7.) Que les Anglais ne se formalisent pas; ailleurs ce n'était pas mieux. A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe. Effrayés par cette terrible mortalité, les autorités ordonnèrent que l'on commençât à tenir compte des naissances et des décès. C'était la statistique nécessaire à l'assurance qui se préparait. Le Pérou ambitionne l'honneur d'avoir, le premier, gardé un registre des naissances et des décès. D'autre part, il est affirmé qu'en France l'on peut retracer, même au 12e siècle, l'existence de ces registres.

Le récit devient maintenant plus compliqué, parce que les genres d'assurance se multiplient et se répandent dans divers pays. Pour éviter d'être trop long, je serai obligé de passer sans transition de l'assurance-vie à l'assurance-incendie ou à l'assurance-maritime, et de sauter d'un pays à un autre, comme si le moyen de voyager par télégraphie sans fil avait été découvert. Je souhaite que le tout ne soit pas trop confus.

Durant le premier quart du dix-huitième siècle, les esprits furent en ébullition au sujet de l'assurance en Angleterre. Plusieurs compagnies à fonds social bien imaginées furent fondées. Malheureusement, la passion du gain entraîna les administrateurs à risquer les réserves dans des spéculations hasardeuses, et la plupart dûrent liquider piteusement. Jetons un voile sur ces insuccès presque inhérents à tout début, pour nous occuper des institutions qui ont survécu ou qui, du moins, ont eu une existence assez longue.

A l'assurance mutuelle, quoiqu'elle ne soit pas toujours la meilleure, revient généralement l'honneur des premiers essais dans chaque genre; elle est plus simple et parfois plus accessible au peuple. Le premier projet d'assurance sur la vie fut mis en œuvre en 1699, à St-Paul de Londres, sous le nom prédestiné de "Société d'Assurances des Veuves et des Orphelins." Cette association devait se composer de deux mille membres, dont la contribution devait être de une piastre à la mort de chaque membre, ce qui constituait un capital de \$2,000 à être versé aux héritiers de chaque sociétaire décédé. Les assurés devaient être en bonne santé et n'avoir pas dépassé un certain âge; l'on exigeait encore qu'ils fussent dans une situation sociale qui rendit leur identification facile. On n'acceptait pas les militaires ni les navigateurs. La Compagnie n'avait rien à déboursier pour ceux exécutés par ordre de justice ou qui décédaient dans les six mois suivant leur entrée dans la société. Cette dernière condition remplaçait l'examen médical exigé aujourd'hui.

Telle fut la plus ancienne société mutuelle d'assurance-vie; elle n'eût qu'un règne plutôt éphémère, parce que son système de recrutement laissait à désirer et parce que l'accord entre ses membres était difficile.

La Compagnie Hand in Hand se donne pour la plus vieille compagnie du monde. Comme le nom l'indique, nous sommes toujours en Angleterre. Constituée en 1696 pour faire de l'assurance contre l'incendie, elle s'occupe aussi d'assurance sur la vie humaine, depuis 1836. Mais la première compagnie d'assurance-vie proprement dite est l'Amicable Society, fondée en 1706 par une charte de la reine Anne. Elle subit de rudes épreuves; son fondateur lui-même s'absenta avec trente mille piastres de sa caisse; elle eut de nombreuses querelles avec la Société des Veuves et des Orphelins. Il paraît que l'on s'abîma très souvent d'injures, sans cependant en venir aux arguments frappants. Tout de même, l'Amicable parvint à survivre jusqu'en 1866, alors qu'elle fut absorbée par la Norwich Union Life.

La première compagnie d'assurance maritime anglaise date de 1720; elle avait commencé à faire de l'assurance-incendie en 1710, et elle ajouta l'assurance-vie à son organisation, en 1765.

En France, l'on resta jusqu'en 1787 sous l'empire d'une disposition de l'ordonnance de 1681, qui interdisait de "faire aucune assurance sur la vie des personnes." L'on considérait que la vie d'un homme libre ne comporte point d'estimation, et l'on craignait, en outre, les actes criminels que peut provoquer une convention intéressant quelqu'un à la mort d'autrui. (La Grande Encyclopédie.) Pour les femmes, l'on est resté bien plus longtemps sous cette impression. Pourquoi n'a-t-on pas continué à les croire d'une valeur inestimable? Il est vrai qu'en s'assurant elles s'évaluent elles-mêmes, puisqu'elles déterminent le montant de l'assurance. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à la fin du 18^e siècle, l'on devrait peut-être dire au commencement du 19^e siècle, que l'idée de l'assurance fut acceptée par le peuple français. La première société d'assurance par actions, en France, fut La Compagnie Royale incorporée en 1787. Elle acceptait des risques de vie et d'incendie. La révolution la supprima comme assurance-vie en 1793.

Pendant la période troublée qui suivit, personne ne songeait à s'assurer. Chacun était tellement occupé à payer les coups du moment, que nul n'avait le temps de penser à l'avenir. Il faut attendre une ordonnance royale, en 1816, pour voir renaître les assurances en France. La société d'assurance mutuelle immobilière de la ville de Paris date de cette année; elle fonctionne encore et elle est considérée l'une des plus importantes mutuelles du monde. C'est à cette époque que sont nées: La Compagnie d'assurances générales sur la vie, en 1819, et la Compagnie Royale (vie et incendie), en 1820; avec la république, cette dernière est devenue la Nationale.

Désormais, le mouvement est lancé. L'exemple de l'Angleterre et de la France est suivi par les autres pays de l'Europe. Pendant que les systèmes d'assurance se complèteront et se multiplieront outre-mer, traversons l'Atlantique pour venir examiner un peu ce qui se passe en Amérique. Nous sentirons com-

bien il est bon de se retrouver chez nous, où il est important de connaître plus que partout ailleurs, ce qui se fait, ce qui se dit.

Dans le nouveau monde comme dans l'ancien, l'assurance-maritime et l'assurance-feu précèdent l'assurance-vie. Les premières tentatives ne furent pas plus heureuses. En 1728, Joseph Marion, notaire public à Boston, essaya de créer un commerce d'assurance-incendie, mais le public ne répondit pas à ses appels. Une organisation mutuelle eut quelques succès en 1752; son règne ne fut pas de longue durée, bien que Benjamin Franklin ait été l'un de ses zélés promoteurs. Ce n'est qu'en 1787 qu'une compagnie par actions se fonda à New-York; celle-ci a survécu.

Philadelphie fut le berceau de la première corporation d'assurance sur la vie, en 1759. Les ministres de l'Eglise Presbytérienne organisèrent entre eux une espèce de société fraternelle. N'étant pas riches, ils sentirent le besoin de protéger leurs veuves et leurs enfants; ils convinrent donc de payer chacun une certaine somme aux survivants d'un confrère décédé. A mesure que progressa la science de l'assurance, la société se perfectionna et elle existe encore aujourd'hui. C'était une société mutuelle. La vraie compagnie d'assurance-vie née en Amérique fut The Insurance Company of North America, établie en 1796. Elle s'occupait d'affaires diverses et prenait des risques d'assurances de toutes espèces. Finalement, elle laissa l'assurance pour s'adonner à la fiducie. Trois autres compagnies américaines fondées respectivement en 1807, 1809 et 1813 eurent le même sort.

Nous touchons à présent aux compagnies qui exercent leur commerce au milieu de nous. Pour ne pas faire de jaloux parmi les dignes représentants de ces institutions, je m'abstiendrai de donner des noms.

C'est depuis 1833 que l'assurance prend réellement de l'expansion dans la Nouvelle-Angleterre. Il s'est créé tant de compagnies qu'on en comptait 110 en 1866, sur l'assurance-vie seulement. La concurrence devint insupportable; l'on baissait les primes et l'on haussait les dividendes; les agents étaient lancés dans les populations pour obtenir des affaires sans regarder aux moyens, ce qui était bien regrettable; mais ne nous étonnons pas si nos pères avaient une piètre opinion des agents d'assurance. Heureusement que les choses sont bien changées aujourd'hui. Cette expansion trop rapide des compagnies, souvent dirigées au petit bonheur, ne pouvait que conduire à des désastres: Aussi, 71 compagnies liquidèrent ou furent absorbées de 1868 à 1878. Pendant 30 ans, il ne s'établit pas d'autres compagnies. Celles qui avaient résisté à l'orage profitèrent de l'expérience et se fortifièrent. Cependant, la presse entreprit une campagne, en 1905, contre les dépenses extravagantes d'administration. La commission Armstrong fut instituée par la Législature d'Albany, pour enquêter sur les affaires de toutes les compagnies d'assurance faisant des affaires dans l'état de New-York. L'enquête eut pour résultat une réglementation plus sévère des com-

pagnies, qui ne s'en portent que mieux; le public, plus au courant de leurs opérations, leur témoigna plus de confiance.

Les compagnies américaines sont venues naturellement opérer au Canada, il n'y avait qu'une ligne imaginaire à franchir. Mais nous pouvons nous vanter d'avoir une histoire canadienne de l'assurance. Arrivés après les expériences faites ailleurs, nous avons pu bénéficier des malheurs des autres. Nos annales d'assurances sont les plus belles qui soient. Pour les résumer, je me permettrai de citer presque textuellement une page des "Conférences sur l'Assurance-Vie à l'Université Laval."

"La première compagnie canadienne, "y lit-on," fut établie en 1847. Ses progrès au début furent lents comme ceux des autres compagnies de l'époque. Ce n'est qu'avec la concurrence, après la fondation de deux autres compagnies, en 1869, que les avantages de l'assurance sur la vie furent connus et plus appréciés du peuple. La prospérité du pays aidant, les compagnies canadiennes, depuis 25 ans, ont augmenté énormément leurs chiffres d'affaires et ont accumulé des capitaux extraordinaires. Elles font excellente figure parmi les plus grandes institutions financières et philanthropiques des temps modernes."

Suivant l'exemple américain, la presse du Canada entreprit en 1907, une campagne pour la création d'une commission semblable à la Commission Armstrong. Le gouvernement se rendit à cette demande et institua une commission qui fit une enquête rigoureuse sur les placements, l'état financier, les dépenses d'administration de toutes les compagnies canadiennes. Celles-ci subirent l'épreuve et sortirent de l'inquisition avec honneur. Cet examen raffermi la confiance du public dans leur probité et leur stabilité; depuis cette date, nos institutions se sont développées et ont progressé avec une admirable rapidité. Il fallait beaucoup de courage et de perspicacité chez nos législateurs, non pas tant pour s'enquérir de l'état financier des compagnies, que pour légiférer ensuite avec justice, là où un si grand nombre d'intérêts divers venaient en conflit. L'on peut affirmer sans crainte que nos lois sur les assurances sont les moins imparfaites qu'il y ait au monde. C'est un légitime sujet d'orgueil pour nous.

L'idée de l'assurance, de la garantie contre les accidents de la vie, s'accorde si bien avec les nécessités de la civilisation moderne, que des succès prodigieux attendent partout les sociétés d'assurance. Aussi, dans le cours du 19^e siècle, particulièrement à la fin, l'on s'est mis à tout assurer. Je me suis attardé à causei de trois des principaux genres d'assurance; vous me saurez gré d'énumérer seulement les autres, en indiquant une date par-ci par-là: l'Assurance Agricole, 1823, en France, contre la grêle, la gelée, l'inondation, l'épizootie; l'assurance dite industrielle sur les enfants, 1849, en Angleterre; l'assurance contre la maladie et les accidents en 1857; l'assurance dite des Prévoyants, 1881, en France, 1899 au Canada; l'assurance garantie et de responsabilité patronale en 1887; puis les assurances funéraires, de groupes, d'automobiles, etc., etc.

Toutes ces assurances se répandent par le monde. Il y en a une variété extraordinaire. Chaque jour vous offre probablement l'occasion de le savoir. Les agents sont sans cesse à l'œuvre pour annoncer la bonne nouvelle, cherchant à vous protéger contre les hasards de l'avenir, depuis la maladie d'un toutou jusqu'aux inconvénients de la vieillesse, en vous assurant de bonnes rentes bien respectables.

L'histoire est finie, j'en arrive à vous dire ce qui se passe de nos jours. Il faut m'arrêter, s'il arrivait que vous constatiez que je manque d'exactitude!.... Cependant, je prends la liberté de résumer mon récit, de poser trois jalons pour aider la mémoire à retenir les faits principaux. Avant l'ère chrétienne, l'assurance était peu ou point connue; au moyen âge, l'assurance maritime se répand par toute l'Europe et continue à progresser; à partir de 1800, l'assurance-feu et l'assurance-vie se développent pour prendre, depuis cinquante ans, dans les cinq parties du monde, une expansion extraordinaire avec tous les autres modes d'assurance imaginables.

Si nos grand'pères ont manqué d'assurance, nos neveux n'en manqueront certainement pas.

L'ASSURANCE EN RAPPORT AVEC LES INDIVIDUS

Chaque époque de l'histoire du monde a été marquée par une ou plusieurs caractéristiques qui l'ont distinguée des autres époques. L'un des caractères distinctifs de notre temps est certainement l'évolution et le développement de l'assurance, ainsi que le changement presque radical du sentiment public, sur l'importance de protéger sa vie et ses biens de toutes les manières possibles; nos contemporains demandent à l'assurance d'étendre sa protection sur les divers besoins de la vie des individus et des sociétés, et combien je trouve qu'ils ont raison. Ceci soit dit sans qu'il y ait d'arrière pensée personnelle.

Le tocsin sonne. Des sifflements sinistres percent les airs. Les gronde-ments sourds des engins lancés à pleine capacité se font entendre au milieu du tumulte général. Les pompiers passent dans une course vertigineuse. Au feu! Au feu!

Les braves sapeurs réussiront peut-être ou ne réussiront peut-être pas à éteindre l'incendie. Mais ce n'est pas ce qui préoccupe le plus les témoins. Chacun se demande: Est-on assuré? Y a-t-il de l'assurance? Si la réponse est affirmative, la situation est sauvée. Si elle est négative, tout est à craindre. C'est peut-être la ruine pour le propriétaire, la misère pour une famille, la faillite pour un commerce, une industrie. Tout cela, parce que la propriété incendiée n'était pas assurée. Inutile d'insister, il faut admettre que la protection de l'assurance est un bienfait inestimable dans une telle occurrence.

Il y a quelques années, j'ai eu connaissance d'un fait qui s'est passé à Québec.

Un jeune homme, marié et père de trois enfants, habitait un appartement loué, comme la plupart des habitants des villes. Une occasion se présente d'acheter une maison avec un grand terrain; c'est une belle chance de devenir propriétaire, sans compter la perspective à courte échéance d'une plus-value considérable sur l'immeuble. Ce n'est pas un défaut d'être pauvre, mais c'est parfois bien incommode. C'était le cas du jeune homme, il n'avait pas un sou à verser comptant. La villa était pourtant bien tentante; comment faire? Après avoir réfléchi, l'aspirant propriétaire se rend chez le vendeur. "Voici, dit-il, ce que je puis vous proposer. J'ai une assurance sur ma vie, je vous la transporterai en garantie, pour que, s'il m'arrivait malheur, vous soyez protégé contre une vente précipitée. Si Dieu me prête vie, vous serez payé, intérêts et principal. En tenant les constructions bien assurées contre le feu, vous vous trouverez parfaitement protégé, quoi qu'il arrive."

Grâce à l'assurance, le marché fut bâclé; l'assurance est une source de crédit.

Si vous voulez une démonstration pratique, essayez d'obtenir de votre banquier des avances de fonds sur des effets non couverts par de bonnes polices contre l'incendie, s'ils sont en magasin, et contre les risques encourus durant le voyage, s'ils ont à être transportés? Après votre visite, vous serez complètement convaincus.

Certaines institutions ne peuvent avoir tout le crédit dont elles ont besoin, sans que le chef ou les chefs qui la dirigent aient de l'assurance sur leur vie, jusqu'à un montant déterminé en faveur de l'entreprise. Et c'est raisonnable. Une maison peut subir de grands dérangements par la perte d'un homme; il y a compensation jusqu'à un certain point, si un montant d'assurance vient s'ajouter à son capital; elle aura plus de ressources pour supporter la dépression et attendre la réorganisation.

Beaucoup d'associés dans des entreprises commerciales ou financières se protègent l'un l'autre au moyen d'assurance. Chacun étant assuré en faveur de son associé pour un montant égal à la moitié du capital engagé, au cas de décès de l'un d'eux, le survivant peut rendre la mise de fonds du défunt à ses héritiers, sans que l'entreprise ait à en souffrir.

Même dans le cours ordinaire de la vie, une police d'assurance rend parfois des services précieux. L'un de mes amis me signalait, ces jours derniers, le cas d'un homme malade, dont l'assurance fut pour ainsi dire la Providence. Pris par une longue maladie—en effet, elle dura quatre ans—il se trouva rendu à bout de ressources. Sans argent, sans crédit, la famille ne pouvait pas vivre; c'était la misère. Sa police d'assurance vint au secours. Il eut l'heureuse idée de la transporter en garantie à ses fournisseurs qui, se trouvant en sécurité, lui ouvrirent un crédit. Au décès du client, l'assurance les remboursait de leurs avances. Mais il arriva mieux que cela: grâce aux bons soins qu'il put s'offrir et à la satisfaction de voir sa famille pourvue, le malade se rétablit, paya ses créanciers

et il jouit encore des bienfaits de la vie et des assurances.

Pour témoigner des services rendus par l'assurance dans toutes les sphères de l'activité humaine, les exemples peuvent se multiplier à l'infini. Mais ses bienfaits sont surtout inappréciables, lorsqu'ils viennent soulager les individus, les familles, des misères, des accidents, des infirmités de la vie. L'assurance est un bon placement, un encouragement à l'économie, une aide dans les difficultés financières; mais là n'est point son rôle principal. Sa raison d'être, c'est la protection des femmes et des enfants; c'est le secours aux veuves de l'avenir; c'est la nourriture et l'instruction des futurs orphelins; c'est la subsistance des hommes et des femmes, lorsque la vieillesse aura diminué leur force et leur pouvoir de gagner. Avec elle, pour un petit sacrifice, l'on obtient une protection pour soi et sa famille; ce qui veut dire toute la différence entre l'abondance et la misère, entre le bonheur et le malheur.

Ici, laissez-moi rapporter un mot touchant du grand Canadien qui vient de disparaître. L'Association des Assureurs-Vie tenait sa convention annuelle, à Ottawa, en 1913. Sir Wilfrid Laurier, après avoir raconté les difficultés qu'il avait eues à obtenir de l'assurance sur sa vie, à cause de sa santé délicate, faisait cette confidence : "Et je dois dire qu'en 1878, lorsque ma vie eut été assurée, je fus plus à l'aise qu'auparavant, parce qu'alors je sentais que si j'étais emporté, je ne laisserais pas mon épouse sans protection. Cette raison à elle seule est suffisante pour que chaque homme, même en bonne santé, porte de l'assurance sur sa vie."

Que faut-il le plus admirer, des sentiments si tendres, si beaux de notre illustre et regretté compatriote, ou des institutions capables d'atteindre un idéal si élevé, de satisfaire des besoins si délicats du cœur humain? L'homme, par l'assurance, est sorti de l'égoïsme; l'idée de dévouement, d'affection devient son guide, "C'est un contrat noble et touchant," dit un auteur français, (Alf. de Courcy "que celui par lequel un homme dans la force de l'âge limite son aisance, se prive d'une partie de son superflu, renonce au plaisir de faire valoir ses épargnes, parce qu'il sait que la mort pourrait en interrompre la progression, et va, tous les ans, les porter à la bourse sacrée de ses enfants."

Aussi, l'agent d'une cause si grande a bien des sujets d'encouragement dans la poursuite de son labeur trop souvent ingrat. Lorsque la tâche quotidienne l'effraie, quand le fardeau du travail journalier semble trop lourd à porter, il n'a qu'à laisser errer son imagination sur les tableaux de la vie réelle dont il fut le témoin attristé.

Ici, sont des enfants sans pain et sans souliers, grelottant dans une mesure glacée, sans espoir de goûter jamais au bonheur de vivre.

Là, voyez des veuves éplorées, en peine de trouver le logement et le manger, n'entrevoiant aucun adoucissement au rude sentier de la vie que, désormais, elles devront suivre.

Ailleurs se présentent des vieillards tremblants sous le poids de l'âge et de la maladie ; il ne leur reste qu'une pénible et parfois insuffisante ressource, la charité publique ou privée.

Pourquoi cette accumulation de maux et de misères ? Qu'a-t-il donc manqué à tous ces malheureux ? Les causes sont souvent nombreuses ; mais dans les trois quarts des cas, c'est parce que les représentants de l'assurance ne ont pas passés par là ou parce qu'ils n'ont pas réussi à se faire écouter. La protection bienfaisante de l'assurance a fait défaut à ces misérables.

Détournons notre esprit de ces scènes de la désolation et de la douleur, pour contempler le spectacle qu'offre l'intérieur et la vie des assurés prévoyants. Tout respire l'aise, quand ce n'est pas la richesse. La maison est chaude et confortable. A chaque repas, la belle nappe blanche recouvre la table qui est garnie de mets nutritifs et succulents. Le bon pain de blé abonde, prêt à se transformer en sang vermeil qui donne la force. La santé est l'hôte habituel. A partir de l'aïeul jouissant d'une belle vieillesse, jusqu'au bébé rose et potelé, tout le monde est actif et vigoureux. Ces gens sont joyeux, sont heureux.

L'assurance protège les individus, elle protège les familles. Soyons-lui reconnaissants sinon de ne pas toujours prolonger la vie, du moins de la rendre plus agréable et meilleure.

L'ASSURANCE EN RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ

A présent, je pourrais faire ce raisonnement-ci. L'actif d'une nation est constitué par l'ensemble de ses membres avec leurs biens. Or, l'assurance protège les particuliers et les propriétés. Donc, l'assurance est un bienfait pour la société.

Ce syllogisme me paraît irrefutable. Néanmoins, je vous demanderai la permission d'y joindre une démonstration concrète. L'abstrait a ses charmes, mais il laisse souvent une impression peu profonde dans notre esprit.

L'épargne est une source de richesse et tout le monde admet que la pratique de l'économie est une demi-virtu. Cependant, cette habitude, comme beaucoup d'autres bonnes choses, est difficile à acquérir. La plupart ont la faculté de dépenser, très peu ont celle d'épargner. L'argent glisse à travers les doigts si facilement et de tant de façons différentes, qu'à la fin de l'année, ou du mois, et parfois de la semaine, lorsque l'on balance ses comptes, l'on est étonné de constater qu'il y en a autant de parti pour on ne sait où. Il n'est donc pas surprenant qu'un si grand nombre de gens ne réussissent jamais à rien économiser, et que, même à la fin d'une longue carrière de vie active, plus de la moitié des hommes manquent d'un revenu suffisant pour passer leurs dernières années dans une modeste aisance. Ils tombent à la charge du public ou de leurs parents, ce qui, au point de vue général de la société, revient à peu près au même. La

seule différence étant que, dans le premier cas, la charge est directe, tandis que, dans le second, elle est indirecte; le temps et le capital, qui sont employés à supporter les individus nécessiteux, sont perdus pour l'accroissement de la richesse nationale.

Or, où trouver une institution qui mieux que l'assurance, répande le goût, et l'habitude de l'économie. Elle ne se contente pas d'appels bruyants aux populations, les invitant à aller lui porter leurs épargnes. Par l'entremise de ses innombrables agents, elle se rend dans les demeures pour annoncer les méfaits de la prodigalité; elle prend en tête-à-tête tous ceux qui gagnent, pour leur enseigner comment, par l'économie, ils se prépareront un avenir plus digne, plus enviable. Sir Robert Borden avait donc raison de dire aux représentants de l'assurance: "Je ne connais pas de travail plus essentiellement important que celui de la mise en opérations du système par lequel les hommes garantissent la protection nécessaire à ceux qu'ils laissent après eux, ou se procurent le confort pour leurs vieux jours. C'est certainement un travail qui mérite l'approbation de tout homme bien pensant, parce qu'il est sans doute excessivement important à la vie de la nation."

Un chiffre complètera la démonstration, et vous aurez la preuve que les assurances réussissent dans leur propagande humanitaire. Au 31 décembre 1917, il y avait pour \$1,585,000,000, d'assurance-vie en vigueur au Canada. Cela signifie que, dans le cours d'une génération, les compagnies d'assurance seront obligées de payer cette somme énorme au public. La distribution de ce capital colossal empêchera la dispersion de combien de familles? Combien de femmes seront exemptées de travailler au-delà de leurs forces ou d'avoir recours à la charité de leurs parents? Combien d'orphelins jouiront d'une instruction supérieure qui leur permettra d'entrer dans la vie avec de meilleures chances de réussir? L'assurance répand ses bienfaits, et la société en profite comme les individus. Aucune organisation ne pourrait distribuer, dans l'espace d'une génération, plus d'un milliard et demi de piastres au peuple canadien. Voilà un cadeau sans pareil, cadeau que l'on appréciera davantage, si l'on réfléchit que l'assurance ne démoralise pas, n'humilie pas celui qui la reçoit, mais qu'elle l'ennoblit. C'est avec fierté et bonheur que la veuve et l'orphelin se rappellent que les bénéfices qu'ils retirent sont le résultat de la tendresse et de la pitié d'un mari ou d'un père.

Dans un autre ordre de faits, les services rendus à la société sont nombreux. Laissez-moi vous en citer quelques exemples.

Il y a dans notre pays trente à quarante mille citoyens qui vivent du commerce de l'assurance. Si l'on considère que la plupart sont des chefs de familles, l'on admettra que cent cinquante mille personnes environ, soit près de 2% de la population totale du Canada, trouvent leurs moyens de subsistance dans ce commerce. Peu d'organisations peuvent se vanter de fournir le boire et le

manger à autant de monde. Je puis donc affirmer que, même à ce point de vue restreint, le commerce d'assurance est un facteur important dans le cycle des activités canadiennes.

Les Compagnies d'assurances s'appliquent à pourchasser les causes d'incendie; vous me direz que c'est dans leur intérêt; cela n'empêche pas la communauté d'en tirer son profit direct. Les compagnies exercent une forte pression sur les autorités civiles et sur les propriétaires pour faire améliorer les moyens de combattre les incendies et les méthodes de les prévenir, surtout en faisant disparaître les trappes à feu, ces constructions ou ces amas de constructions facilement inflammables, causes de la plupart des grandes catastrophes. En réduisant le nombre des conflagrations ou les dommages qu'elles peuvent causer, les compagnies empêchent la destruction de propriétés considérables; c'est autant de conservé à l'avoir collectif.

La plus grande richesse d'un pays est sans contredit la vie de ses habitants. Tout ce qui prolonge l'existence des hommes ou concourt à la rendre plus effective est, par le fait même, un bien précieux pour l'Etat. Les assureurs ont été les premiers à observer le terrible gaspillage de santé et de vie, par les maladies qui pouvaient être prévenues ou combattues avec plus de chances de succès. Du simple calcul de la durée moyenne des vies de chaque classe d'hommes, l'on s'est élevé au problème plus grand de protéger, de prolonger les existences humaines. Mieux placées que quiconque pour observer les ravages causés par la tuberculose et l'alcoolisme, par exemple, les compagnies d'assurance savent mieux que n'importe qui les pertes occasionnées par ces grands fléaux. Aussi, ont-elles employé toute leur influence auprès des corps publics, pour que des règlements soient adoptés, afin de prévenir les contaminations possibles chez le peuple. Avec leurs statistiques indiscutables, elles ont fait constater les maux dont nous souffrons, et ont rendu ainsi un service inappréciable à la race.

Il n'y a donc pas de doute que l'assurance joue un rôle considérable dans l'économie sociale d'une nation. Voilà le fait. Devons-nous, nous contenter de le constater, sans essayer d'en tirer profit? Evidemment, non. Que chacun fasse ses réflexions et agisse en conséquence; la question en vaut la peine. Cependant, je demanderai la permission de soumettre quelques considérations personnelles, bien qu'elles soient presque des digressions. L'un de nos compatriotes les plus célèbres a dit: "Soyons maîtres des institutions qui reçoivent nos épargnes." Je voudrais élargir un peu cette sentence en vous disant: Soyons maîtres des institutions qui contrôlent nos capitaux.

Les avantages qui en résultent sont évidents. A Dieu ne plaise que je prêche ici le chauvinisme, mais aussi: "Charité bien ordonnée commence par soi-même." Gardons de la mesure et du bon sens. Si notre intérêt nous suggère un marché avec un étranger, ne refusons pas le marché, parce qu'il faut traiter avec l'étranger. D'autre part, si nous avons quelque chose à acheter ou à vendre,

accordons la préférence aux nôtres, pourvu qu'ils nous donnent des avantages égaux. Ceci est dit afin qu'il n'y ait pas de méprise sur mes intentions. Je ne veux pas d'intransigeance, d'exclusivisme; je demande tout simplement une préférence raisonnable.

Dans les coffres de l'assurance-vie seulement, il y a quatre cent vingt-cinq millions de piastres entassées. Qu'on ne s'imagine pas que l'on garde ces capitaux en piles de billets de banque ou en monceaux d'or. Non, ces valeurs sont représentées en portefeuille par des hypothèques, des obligations d'états ou de provinces, de corporations municipales scolaires ou de fabriques, en obligations de compagnies des services publics ou simplement de compagnies industrielles et commerciales, etc., etc. C'est-à-dire que les fonds que nous portons aux institutions d'assurance, comme aux autres institutions d'épargne, sont prêtés à l'Etat et aux différents corps publics, ou sont placés dans des entreprises commerciales ou industrielles, à part une petite proportion qui va chez les particuliers.

Quand arrive le temps de décider des placements, il est naturel que, toutes choses égales d'ailleurs, les proches, les amis, les compatriotes soient servis les premiers; les autres en ont, s'il en reste. Cela signifie souvent toute la différence du monde. Si l'occasion se présente de développer une richesse naturelle ou de créer une industrie nouvelle, il faut des capitaux. Où les trouver? C'est dans les grandes réserves des compagnies d'assurance où dans celles des banques qu'on ira les chercher. Si les institutions auxquelles vous vous adressez sont dirigées par des individus qui ne sont pas de notre nationalité, peut-être serez-vous compris, peut-être ne le serez-vous pas? Il n'est pas ici question de langue, c'est la mentalité qui diffère. Vous êtes plus exposé à un refus et votre belle affaire en perspective va aller à l'eau. Ou encore, vous avez un concurrent, compatriote des administrateurs; sa demande sera accordée la première, chanceux si vous n'êtes pas évincé; en tout cas, l'autre aura une avance sur vous et ses chances seront plus grandes de tirer meilleur parti de la situation.

Nos corps publics, notre agriculture, notre commerce, nos industries bénéficient directement de l'appui que leur accordent les institutions financières. Le public ne sait pas combien est considérable la demande de capitaux. Annoncez que vous avez quelques cent mille piastres à prêter, vous serez surpris de l'expérience. Chaque année, des millions trouveraient de l'emploi à l'avantage du prêteur aussi bien qu'à celui de l'emprunteur et de la communauté. Les municipalités, les corporations scolaires, les fabriques paroissiales ont sans cesse besoin d'argent; nos richesses naturelles immenses n'attendent que le capital et l'initiative intelligente pour donner du cent pour cent à ceux qui les exploiteront. Nous avons les qualités nécessaires pour réussir; nous sommes débrouillards, travailleurs et assez entreprenants; mais le capital trop souvent fait défaut. Le moyen d'obvier à cet inconvénient, c'est de créer des réserves de capitaux

où nous pourrions puiser à l'occasion; les assurances constituent l'une des plus importantes de ces réserves, les banques en constituent une autre. Quand nous avons à disposer de nos économies, tenons compte de la direction qu'elles prendront lorsque nous nous en serons départis. Aidons nos institutions financières pour qu'à leur tour elles soient en état de soutenir les entreprises des nôtres. Avec des réserves de fonds à la disposition de nos hommes progressifs, nous prendrons notre part de la richesse nationale. Nous partagerons avec les Américains et les Anglais qui s'emparent de nos forêts, de nos mines, de nos forces hydrauliques et qui s'enrichissent à nos dépens. Comprenez bien que je ne blâme pas nos amis anglais et américains; je les admire plutôt. Seulement, je voudrais que nous bénéficions de l'exemple qu'ils nous donnent.

Maintenant, n'allons pas commettre l'erreur de croire qu'il n'y a pas parmi nous l'étoffe voulue pour faire les grands financiers, les grands industriels. Nos pères sont restés presque sans ressources en 1760. Voyez le chemin parcouru, dans des conditions défavorables, et dites-moi si la preuve n'est pas faite que nous pouvons réussir dans tous les genres, dans les grandes comme dans les petites affaires. Quoi qu'on dise, nous ne sommes pas une race de porteurs d'eau. Il y a chez nous tous les éléments pour développer une nation belle et prospère; ne pas les mettre à profit serait une négligence coupable ou une indifférence impardonnable. Mais je me plais à espérer qu'il n'y a pas trop lieu de craindre. Si les pertes nécessaires du passé ont été considérables, il reste encore des ressources presque inépuisables et la partie de la voie déjà couverte dans notre ascension nationale me semble la plus âpre. Laissée pour ainsi dire dans la misère, notre race voit de plus en plus ses représentants se classer parmi les premiers dans le commerce, l'industrie et la finance. Le réveil se fait, la progression s'accroît. Que chacun apporte sa contribution, quelque minime soit-elle, et l'ensemble formera une grande et riche société canadienne-française qui sera la gloire des ancêtres comme l'orgueil des descendants.

Vous avez contribué au développement de l'outillage national; vous resterez demain ce que vous êtes aujourd'hui, des créateurs de richesse publique et des artisans de prospérité.

Vous resterez aussi, et par dessus tout, d'admirables professeurs de vertus civiques.

Le président actuel de la France a prononcé des paroles inspiratrices au sujet des assurances. Pour résumer la seconde partie de cette conférence, je ne trouve rien de plus approprié que d'appliquer aux associations d'assurance en général, ce que M. Poincaré disait des Prévoyants de l'Avenir en 1913:

"Votre vie est une constante leçon de prévoyance et de fraternité. Vous enseignez par votre propre exemple la valeur des efforts méthodiques et l'efficacité de la persévérance. Vous accoutumez les esprits à se détourner des chimères et à saisir les réalités. Vous conseillez aux citoyens de subordonner les instincts

égoïstes à la notion de la communauté. Vous leur montrez comment, au lieu d'être dans la société des oisifs, des solitaires et des inutiles, ils ont eux-mêmes avantage à seconder leurs voisins, à concerter les initiatives et à grouper les volontés. Vous les mettez ainsi à même de remplir plus aisément leurs devoirs envers la patrie, d'abord plus franchement les grands problèmes sociaux et de les résoudre avec plus de compétence.

“Je vous félicite de dépenser autant de zèle et d'intelligence au bénéfice de l'éducation populaire, et je me plais à proclamer aujourd'hui que, dans votre infatigable propagande, vous êtes de ceux qui travaillent le plus à la grandeur de la Patrie.”



MARIA CHAPDELAINÉ

ACTE II

Chez Samuel Chapdelaine, à Honfleur, en haut des cbûtes. Camp de bois rond. Fin de juillet, le soir, après souper.

SCÈNE PREMIÈRE

LAURA, MARIA, EUTROPE GAGNON

EUTROPE — (*S'asseyant et allumant sa pipe*) Je suis en avant de mon temps, à soir. J'ai fini de bonne heure...

LAURA — Bonsoir, Eutrope.

MARIA — Bonsoir.

LAURA — On est toujours content de te voir, Eutrope. T'as pas rencontré Samuel et Edwidge, par adon ?

EUTROPE — Non.

LAURA — Tu sais que mes hommes ont fait de la terre toute la journée ? Après souper, Esdras et Da'Bé étaient restés; ils sont allés se coucher et ils ronflent déjà en haut. Samuel et Edwidge fumaient sur le perron de la porte, quand ils ont vu les animaux dans le grain. Ils sont partis à la course.

EUTROPE — Ah ! je ne les ai pas vus. Je ne me suis pas adonné à regarder de ce côté-là. Puis, il commence à faire pas mal noir.

MARIA — (*Passant devant la porte ouverte et s'arrêtant*) Oh ! la belle lueur ! Mais c'est un gros feu ! (*à sa mère*) Tiens, là !

LAURA — (*Regardant debors*) Oui, un gros feu du côté de Péribonka. Ça doit être un feu d'abatis.

EUTROPE — J'ai vu ça en m'en venant. C'est un feu d'abatis dans le troisième rang de Péribonka.

LAURA — Ce qui s'en est fait, de la terre, cet été, surtout à Péribonka !

MARIA — Tiens, voilà son père et Edwidge qui s'en reviennent. Ils s'arrêtent pour voir le feu.

LAURA — Ces pauvres hommes, on ne dirait pas qu'ils sont fatigués, après avoir passé la journée à faire de la terre par une chaleur pareille.

MARIA — Regarde donc, sa mère, ça augmente.

LAURA — C'est vrai... si le vent ne peut pas prendre, au moins...

EUTROPE — Il n'y a pas de danger pour à soir, aucun danger.

SCENE II

Les mêmes, plus SAMUEL et EDWIDGE

SAMUEL (*entrant avec Edwidge*) Vous avez vu ?

MARIA — Oui, où pensez-vous que ça se trouve ?

SAMUEL — C'est dans le troisième rang de Péribonka.

EUTROPE — Qu'est-ce que je vous disais ?

EDWIDGE — Y a de la sapré bonne terre, dans ce rang-là. Je connais ça.

SAMUEL — Pas meilleurs que la nôtre, que celle qu'on a faite après-midi.

Tu vas voir, Edwidge, tu vas voir, Laura, ce morceau de terre-là, quand il sera labouré...

EDWIDGE — Elle a besoin d'être saprement bonne... elle est assez dure à faire. (*Il s'en va se laver les mains.*) Ah ! la blasphème !

SAMUEL — Oui, les chousses sont dures, cette année. Les racines n'ont pas pourri dans la terre autant que je l'avais pensé. De ce train-là, je calcule qu'on sera pas clair avant trois semaines.

EDWIDGE — Trois semaines?... Oui, blasphème ! C'est ce que je calcule aussi.

EUTROPE — Combien grand en avez-vous fait, aujourd'hui ?

SAMUEL — On a ben fait un demi-arpent.

EDWIDGE — Un demi-arpent, blasphème ! je pense ben.

EUTROPE — A quatre ou cinq hommes, on en fait gros de terre, en peu de temps. Mais quand on est tout seul comme moi, sans cheval pour traîner les grosses chousses, c'est pas guère d'avance, et on en a, de la misère. Mais ça avance, ça avance.

LAURA — S'il y a quelque chose qui pourrait me consoler de rester si loin dans le bois, c'est de voir mes hommes faire un beau morceau de terre... Un beau morceau de terre qu'a été plein de bois, plein de chicots, plein de racines, et qu'on revoit quelques jours après, nu comme sur la main et prêt pour la charue. Je suis sûre qu'il n'y a rien au monde de plus beau et de plus plaisant que ça.

SAMUEL — C'est ben dit ça, Laura. Je connais rien de plus beau que ça.

LAURA — Oui, mais faut pas faire ça toute sa vie ! Quand on s'est fait une belle terre, il faut la cultiver et rester dessus, au lieu d'aller recommencer ailleurs. Ecoute ça, Eutrope. Tu vas avoir un beau bien, avant longtemps. Eh ! ben, reste dessus. Achève-le, ton lot, c'est de la bonne terre. Décourage-toi pas. C'est vrai que ça ne va pas si vite, tout seul. Mais un homme seul, ça se nourrit sans grande dépense. Et puis ton frère Egide va revenir de la drave avec deux ou trois cents piastres au moins, en temps pour les foins et les récoltes. Si vous restez tous les deux icitte, après, en moins de deux ans, vous aurez une

belle terre.

EUTROPE — On sait ben, à deux. Oh! je ne me décourage pas. Mais vous savez, quand on a de l'ambition comme j'en ai, ça ne va jamais assez vite. Et puis, mon Dou, on a ses projets, on a ses idées... (*Regard à Maria qui fait la distraite.*)

MARIA — La lueur diminue... (*Une pause.*) On dirait qu'il vient quelqu'un dans la route.

LAURA — Gageons qu'on va avoir des veilleux à soir?

SAMUEL — Puis, Eutrope, lui, le prends-tu pour un pion?

MARIA — Eutrope sait ben qu'on le considère comme qui dirait de la maison.

SAMUEL — Ti-Bé n'est pas revenu du village? Qu'est-ce qu'il fait donc?

LAURA — Il a dû rester à souper chez Ephrem Surprenant, avec son beau Lorenzo. Ça ne me surprendrait pas de le voir ressoudre avec Ephrem et Lorenzo qui doivent venir nous voir depuis longtemps. L'as-tu revu, toi, Lorenzo, depuis qu'il est revenu?

SAMUEL — Non, puis je n'ai pas couru après... Je trouve que Ti Bé aurait ben pu rester avec nous autres aujourd'hui, à faire de la terre, au lieu d'aller courir au village. Ça ne pressait pas tant, le harnais de Charles-Eugène, il pouvait *toffer* encore. Ti Bé aurait ben pu attendre un jour de pluie pour ça. Mais il ne manque jamais une occasion de rencontrer Lorenzo Surprenant. Toujours son idée des Etats. Je m'en vais lui faire passer ça, moi, attends.

MARIA — Faites attention, son père. Pas devant Lorenzo, au moins!

SAMUEL — Laissez-moi faire. Puis, voulez-vous que je vous dise? C'est pas cette visite-là que j'attendais, moi. Quand François Paradis est venu nous voir, le printemps passé, (*Maria prête attention*), il a dit qu'il arrêterait encore en redescendant avec ses Belges. Eh ben! j'ai appris justement aujourd'hui qu'il y a des chasseurs campés en haut des chûtes. Ça doit être eux autres.

MARIA — (*Visiblement contente.*) Ça se pourrait bien, son père; c'est à peu près dans ce temps-là qu'il a dit. (*Elle tressaille, en attendant des bruits de pas au dehors, puis des voix.*)

SAMUEL — (*reconnaissant la voix d'Ephrem en dehors.*) Tiens, c'est Ephrem Surprenant.

SCENE III

Les mêmes, plus TI BE, EPHREM et LORENZO

EPHREM — (*Entrant, et d'une voix forte:*) On s'en vient faire un bout de veillée. (*Lorenzo et Ti Bé entrent derrière lui. Présentant:*) C'est mon neveu, Lorenzo, un garçon de mon frère Elzéar, qui est mort, l'automne passé. Vous

ne le connaissez pas beaucoup. Voilà longtemps qu'il est parti pour aller aux Etats.

LORENZO — Bonsoir, la compagnie.

MARIA — (*Approchant des chaises.*) Asseyez-vous donc, Messieurs. (*Les visiteurs s'asseoient.*)

EPHREM — Oui, un garçon de mon frère Elzéar, qui avait marié une petite Bourglouis de Kiskissing. Vous avez dû connaître ça, vous, Madame Chapdelaine ?

LAURA — Mais sûrement, que je me le remets. Sa grand-mère Bourglouis était une sœur de la seconde femme d'Eustache Tremblay, de la Pipe, dont la première femme était une Surprenant, elle aussi.

EPHREM — C'est ça, c'est ben ça. Eh! bien, celui-là, c'est Lorenzo, le plus jeune de la famille. Il travaille aux Etats, dans les *facteries*. Vous savez qu'il est descendu, le printemps passé, pour régler les affaires qui restaient après la mort de son défunt père et pour essayer de vendre la terre. Eh! ben, c'est quasiment fait.

SAMUEL — (*à Lorenzo.*) Alors, t'as pas envie de garder la terre, donc ?

LORENZO — Non, ça ne me tente pas de me mettre habitant, *pan toute*. Je gagne de bonnes gages où je suis, je me plais bien, je suis accoutumé à l'ouvrage.

SAMUEL — (*peu satisfait.*) Ah!

LAURA — Du temps que j'étais fille, c'était quasiment tout un chacun qui partait pour les Etats. La culture ne payait pas comme à cette heure. Tout se vendait pour rien. On entendait parler des grosses gages qui se gagnaient en haut, dans les *facteries*, et tous les ans, c'étaient des familles et des familles qui vendaient leurs terres quasiment pour rien et qui s'en allaient aux Etats. J'ai des parents, moi, qui sont là depuis trente ans. Il y en a qui ont gagné gros d'argent, c'est certain, surtout les familles où il y avait beaucoup de filles; mais, à cette heure, les choses ont ben changé et on n'en voit plus guère qui s'en vont.

EPHREM — C'est qu'on avait de la misère par icitte, dans ce temps-là, autrement qu'aujourd'hui.

EDWIDGE — De la misère? Blasphème! Les jeunes d'aujourd'hui ne savent pas ce que c'est que d'avoir de la misère. Quand ça a passé trois mois dans le bois, ça se dépêche de redescendre et d'acheter des bottines jaunes, des chapeaux durs et des cigarettes pour aller voir les filles. Et même dans les chanquiers, à cette heure, ils sont nourris pareil comme dans les hôtels, avec de la viande et des patates, tout l'hiver. Ah! il y a trente ans...

SAMUEL —Quand on a fait la ligne....

EDWIDGE —Oui, quand on a fait la ligne, pour amener les chars de Québec. J'étais là, moé, et je vous dis que ça c'était de la misère. J'avais rien

que seize ans, mais je bûchais comme les autres pour clairer la ligne, toujours à vingt-cinq milles en avant du fer, et je suis resté quatorze mois sans voir une maison. On n'avait pas de tentes non plus pendant l'été; rien que des cabanes en branches de sapin qu'on se faisait tout seuls; et du matin au soir, c'était bûche, bûche, bûche, mangé par les mouches, brûlé par le soleil ou trempé par la pluie...

SAMUEL — De fait, j'ai vu ça.

EDWIDGE — Le lundi matin, on ouvrait une poche de fleur, on se faisait des crêpes plein un siau, et tout le reste de la semaine, trois fois par jour, pour manger, on allait piger dans le siau. Le mercredi, il n'y avait déjà plus de crêpes parce qu'elles se collaient toutes ensemble; il n'y avait plus rien qu'un bloc de pâte. On se coupait un gros morceau de pâte avec son couteau, on se mettait ça dans le ventre, et pis bûche, et pis bûche encore, blasphème!... Quand on est arrivé à Chicoutimi, où les provisions venaient par eau, on était pire que des sauvages, quasiment tout nus, la peau toute déchirée par les blanches, et j'en connais qui se sont mis à brailler quand on leur a dit qu'ils pouvaient s'en retourner chez eux, parce qu'ils pensaient qu'ils allaient trouver tout leur monde mort, tant que ça leur avait paru long. Ca, c'était de la misère!

SAMUEL — C'est vrai, je me rappelle ce temps-là. Il n'y avait pas une seule maison en haut du lac: rien que des sauvages et quelques chasseurs qui montaient par là, l'été, en canot, et l'hiver dans des traîneaux à chiens, quasiment comme aujourd'hui au Labrador.

EPHREM — C'est ben changé à cette heure. Nous voilà icitte à quinze milles en haut du lac, et quand le bateau de Roberval marche, on peut descendre aux chars en douze heures de temps.

MARIA — Quand on entend Edwidge parler de la misère de l'ancien temps, on dirait qu'il oublie la misère d'aujourd'hui, quand il fait de la terre avec vous autres, par exemple.

SAMUEL — Il faut admettre que c'est *rough* par secousses, faire de la terre. Les chousses sont dures, des fois, et on en arrache.

EDWIDGE — Blasphème, oui.

SAMUEL — Pas plus tard qu'après-midi, j'ai vu Edwidge se collettailler, pendant un gros quart d'heure, avec une racine qui ne voulait pas venir. Ah! si vous l'aviez vu: (*Mimant Edwidge.*) "Je te ferai ben grouiller, blasphème! qu'il disait, je te ferai ben grouiller".... Il suait à grosses gouttes.... "Je te dis que je t'aurai! Vingt-gueux!... Qu'il fait donc chaud.... On va mourir.... Boss, on va mourir à faire de la terre!" Je lui disais: "Toffe, Edwidge, toffe, la soupe aux pois est betôt prête." Quand il en vint à bout, il avait quasiment perdu connaissance. "De l'eau frette, blasphème, de l'eau frette!" Maria arrivait justement avec un siau d'eau. Il en a bu quasiment la moitié. Des plans pour se faire crever.

EDWIDGE — Je ne suis pas encore mort!

SAMUEL — (*Devenu sérieux, à Lorenzo*.) Alois, c'est ben vrai que tu veux vendre la terre?

LORENZO — Eh! oui, c'est presque une affaire faite, bâclée. Les trois Français qui sont arrivés à Mistook, le printemps dernier. Ils ont fini par se décider.

MARIA — Et y a-t-il ben des Canadiens où vous restez? On parle français, toujours?

LORENZO — Là, où j'étais en premier, dans le Maine, il y avait plus de Canadiens que d'Américains ou d'Irlandais: tout le monde parlait français; mais à la place où je reste maintenant, dans le Mass., il y en a moins. Quelques familles, tout de même, on va veiller le soir...

LAURA — Au milieu du monde qui parle rien qu'anglais, j'aurais été malheureuse tout mon règne. C'est encore parmi les Canadiens que les Canadiens sont le mieux.

TI BE — Votre place, c'est-ti aussi gros que Québec?

LORENZO — (*avec une moue de modestie*.) Oui, cent mille de population.

TI BE — (*Admiratif*.) Cent mille? Y a des petits chars, hein?

LORENZO — Oui, et par les gros chars, ce n'est qu'à une heure de Boston. Ça, c'est une vraie grosse place, Boston. Et il y a plusieurs grosses villes où on peut se rendre en deux ou trois heures de chars.

(*On entend un bruit de pas sur le perron. Tout le monde écoute*.)

LAURA — Mais, qui ça peut ben être?

MARIA — (*Courant à la fenêtre*) à part. Ça doit être lui!

SCENE IV

Les mêmes, plus FRANÇOIS PARADIS

FRANÇOIS — (*entrant*.) Bonsoir, tout le monde.

MARIA — (*à part*.) Je ne m'étais pas trompée, c'est lui!

SAMUEL — Mais, c'est François Paradis! Bonsoir, François.

LAURA — Bonsoir, François.

MARIA — Bonsoir, M. Paradis.

FRANÇOIS — Bonsoir M. Chapdelaine. Bonsoir, Madame Chapdelaine. Bonsoir Mamzelle Maria.

MARIA — (*approchant une chaise*.) Asseyez-vous donc, M. Paradis.

FRANÇOIS — (*S'asseyant*.) Merci. Et! ben, vous ne m'attendiez pas à soir, gageons?

MARIA — C'est ce qui vous trompe, on a parlé de vous justement à soir, on a su qu'il y avait des chasseurs campés en haut des chûtes et on a ben pensé que vous deviez être là.

FRANÇOIS — Quand je suis venu vous voir, icitte, le printemps passé, après

la descente des glaces, j'avais promis de revenir en redescendant avec mes Belges et je suis revenu. Excusez si je suis un peu en retard...

SAMUEL — (*présentant familièrement.*) Tu connais Ephrem Surprenant, de Honfleur?

FRANÇOIS — (*Reconnaissant Ephrem.*) Bonjour, M. Surprenant.

EPHREM — Oui, je l'ai connu à Mistassini et j'ai ben connu son père aussi.

SAMUEL — (*Continuant la présentation sommairement.*) Son neveu Lorenzo, des Etats. (*Signe de tête de François.*) Eutrope Gagnon, tu le reconnais, il était icitte, le printemps dernier.... Edwidge Légaré, mon homme engagé, qui était dans le bois avec Esdras et Da Bé, quand t'es venu.... Tu connais Ti-Bé... Mes deux autres garçons, qui ont fait de la terre avec moi après-midi, ils ronflent en haut, pour le moment. Tu les verras pas avant demain.

FRANÇOIS — Je viens un peu tard pour veiller... on a campé au bout du Portage, en haut des chûtes. Il a fallu monter la tente et installer les Belges pour la nuit. Quand je suis parti, je savais ben que ce n'était quasiment plus l'heure de veiller, mais je suis venu pareil, et quand j'ai vu de la lumière... C'est plaisant de revoir les maisons! Rien de changé depuis le printemps?

SAMUEL — Non, toujours du même pis du pareil. Ben, excepté qu'on a plus grand de terre.

FRANÇOIS — Oui, j'ai cru m'apercevoir de ça en m'en venant, malgré la noirceur.

SAMUEL — (*Comptant sur ses doigts, puis, triomphalement.*) Hein! Laura, tu dis toujours qu'on est perdu dans le bois et qu'on voit jamais personne, compte donc! Huit grandes personnes!

EPHREM — Par exemple, ça fait plusieurs garçons, et rien qu'une fille. (*Il rit.*)

FRANÇOIS — Rien qu'une fille, mais qui compte.

MARIA — (*Gênée.*) Ah! M. Paradis!

SAMUEL — T'as fait un bon voyage, toujours?

FRANÇOIS — Un bon voyage? Non, pas trop. Il y a un des Belges qui a été pris des fièvres et qui a manqué en mourir. Après ça, on se trouvait tard dans la saison; plusieurs familles de sauvages étaient déjà descendues à Ste-Anne-de-Chicoutimi et on n'a pas pu les voir; et, pour finir, ils ont chaviré un des canots à la descente, en sautant des rapides. On a eu de la misère à repêcher les pelletteries. Sans compter qu'un des boss a manqué se noyer, justement celui-là qui avait eu les fièvres. Non, on a été malchanceux, tout du long. Mais nous voilà revenus pareil. Et, ça fait toujours une *job* de faite, une bon ne *job* de faite.

SAMUEL — Ça paie, toujours?

FRANÇOIS — Ah! pour ça, oui, ça paie assez.

MARIA — Avec la misère que vous avez, il faut toujours que ça paie un

peu.

ÉPHREM — Comme ça, j'ai appris que tu as vendu la terre, quand ton père est mort, François?

FRANÇOIS — Oui, j'ai tout vendu. Je n'ai jamais été ben bon pour la terre, vous savez. Travailler dans les chanquiers, faire la chasse, gagner un peu d'argent de temps à autre, à servir de guide ou à commercer avec les sauvages, ça, c'est mon plaisir. Mais, gratter toujours le même morceau de terre, d'année en année, et rester là, j'aurais jamais pu faire ça tout mon règne. Il m'aurait semblé être attaché comme un animal à un piquet.

MARIA — C'est vrai, il y a des hommes comme ça... On dirait que le bois connaît des magies pour vous faire venir...

LAURA — Non, mais vous faire geler les membres, l'hiver, vous faire manger par les mouches en été, vivre dans une tente sur la neige, où dans un camp plein de trous par ouisque le vert passe, vous aimez mieux ça, vous autres, que faire tout votre règne tranquillement sur une belle terre, pas loin des maisons et des magasins. Voyons, un beau morceau de terrain pianche, dans une vieille paroisse, comme chez ton père à Mistassini, du terrain sans une chousse ni un creux, une bonne maison chaude, bien meublée, des animaux gras dans le clos ou à l'étable, pour des gens ben gréyés d'instruments et qui ont de la santé, y a-t-il rien de plus plaisant et de plus aimable que ça?

MARIA — Comme à St-Prime, par exemple, il y a de si belles terres!

FRANÇOIS — C'est une belle vie pour ceux qui aiment la terre, mais moi, je n'aurais pas été heureux.

SAMUEL — V'la encore Laura avec ses vieilles paroisses.

EUTROPE — Il n'y a pas rien que les vieilles paroisses... la terre est bonne, par icitte, aussi.

LAURA — La terre est bonne icitte, mais il faut se battre avec le bois pour l'avoir. Et pour vivre, il faut ménager sur tout, et *trimer* du matin au soir et faire tout soi-même, parce que les autres maisons sont si loin... Ah, vivent les vieilles paroisses où les maisons sont proche à proche!

SAMUEL — Attends, Laura, attends encore quelques années. On va encore en faire de la terre. Et Péribonka, ça sera une vieille paroisse, avant longtemps. A quatre ou cinq hommes, comme on est, bons sur la hache et qui n'ont pas peur de l'ouvrage, ça marche vite, tu sais, même dans le bois dur. Dans deux ans d'icitte, on aura du grain et du pacage, de quoi nourrir ben des animaux. On aura une belle terre, comme dans les vieilles paroisses.

MARIA — Ça, ça peut prendre ben du temps.

LAURA — Et puis, toi, Samuel, je te connais trop. Quand les maisons seront proche à proche à Péribonka, il y aura belle lurette que tu seras rendu ailleurs. Ça fait cinq fois déjà, depuis qu'on est marié, que t'as pris un lot, bâti une maison, une étable, une grange, ça fait cinq fois que tu t'es taillé un

beau bien en plein bois, et puis ça fait cinq fois que tu vends, pour aller recommencer plus loin dans le nord. Ça fait cinq fois que tu fais ce jeu-là. Si tu avais tenu plus en place, on serait aujourd'hui plus à l'aïse.

SAMUEL — Voyons, Laura, voyons, parle donc pas comme ça. (*A Lorenzo.*)
T'aime pas la terre non plus, toi, comme ça ?

LORENZO — Je n'ai jamais pu comprendre qu'on pût trouver de l'agrément à suer toute sa vie, pour engraisser des animaux. Aux États, on travaille moins fort, on gagne plus d'argent, pis, les amusements, ça manque pas.

Ti BE — Un garçon de mon âge, combien ça peut-il gagner, aux États ?

SAMUEL — Toi, Ti Bé, tu peux te taire, et te rentrer ça, tes idées des États. On t'a permis de fumer la pipe et de faire ton homme à quinze ans, quand tu as commencé à travailler avec nous autres dans les champs, mais si tu veux parler d'aller aux États, plus d'affaire. Je comprends qu'on quitte la charrue pour aller faire la chasse, ou gagner sa vie comme guide dans le bois, je comprends ça. Mais, les États! jamais! Tu entends? Jamais. (*il donne un fort coup de poing sur la table.*)

MARIA — Voyons, son père, voyons, vous savez ben que Ti Bé n'est pas sérieux.

SAMUEL — Non? Ben, c'est en tout cas qu'il le serait. J'aime mieux qu'il sache tout de suite ce que j'en pense, moi, des États.

MARIA — Changement de propos, mais parlez-nous donc de vos voyages, M. Paradis. C'est ben plus dur que par ici, en en haut des rivières ?

FRANÇOIS — Sur la Côte Nord, et dans le haut des rivières, les hivers sont plus durs encore qu'icitte. On n'a rien que des chiens pour atteler les traîneaux, des gros chiens forts, mais malins, et souvent rien qu'à moitié domptés. On les soigne une fois par jour, seulement, le soir, avec du poisson gelé. Des bêtes ben endurent. On fait long de chemin avec ça, dans le bois et sur la glace des rivières.

LAURA — Y a-t-il des villages par là ?

FRANÇOIS — Oui, il y a des petits villages, mais presque pas de culture. Ça ne pousse guère. Les hommes vivent avec la chasse et la pêche, rien que ça.

MARIA — Avez-vous de la misère là-bas avec les sauvages ?

FRANÇOIS — Non, je n'ai jamais eu de trouble avec les sauvages, je me suis toujours ben accordé avec eux autres. Ceux de la Mistassini, et de la rivière d'icitte, je les connais quasiment tous, parce qu'ils venaient chez nous, avant la mort de mon défunt père. Voyez-vous, mon défunt père chassait, souvent l'hiver, quand il n'était pas aux chanquiers. Un hiver, il était dans le haut de la Rivière-aux-Foins, tout seul. Un arbre qu'il abattait pour faire du feu a faussé en tombant; des sauvages l'ont trouvé le lendemain, pai adon, assommé et à moitié gelé déjà, malgré que le temps fut doux. Il était sur leur territoire de chasse, et ils auraient ben pu faire semblant de ne pas le voir et le laisser

mourir là. Mais, ils l'ont chargé sur leurs traînes, ils l'ont rapporté à leur camp et ils l'ont soigné. Vous l'avez connu, mon défunt père ?

SAMUEL — Ah, oui, je l'ai ben connu.

FRANÇOIS — C'était un homme *rougb* et qui prenait un coup souvent, mais, juste, et qui avait bonne mémoire pour les services de même. Alors, quand il a quitté ces sauvages-là, il leur a dit de venir le voir au printemps, quand ils descendraient à la Pointe-Bleue avec leurs pelleteries. "François Paradis, de Mistassini." qu'il leur a dit." Vous n'oublierez pas... François Paradis". Et quand ces sauvages se sont arrêtés au printemps, en descendant la rivière, il les a logés comme il faut, et ils ont apporté chacun en s'en allant, une hache neuve, une belle couverture de laine, et du tabac pour trois mois. Après ça, ils s'arrêtaient chez nous, tous les printemps, et mon défunt père avait toujours le choix de leurs plus belles peaux, pour moins cher que les agents des compagnies. Quand il est mort, ça été la même chose avec moi, parce que j'étais son garçon, et que je m'appelais pareil: François Paradis. Ah, si j'avais eu plus de capital, j'aurais pu faire gros d'argent avec eux autres... gros d'argent.

EPHREM — (*se levant.*) Ben, on était venu seulement conduire Ti Bé, puis, vous saluer, mais il faut rentrer de bonne heure. Lorenzo a des affaires importantes à régler demain. Il faut se reposer comme il faut. (*Il fait signe à Lorenzo qui se lève aussi.*)

EUTROPE — C'est bien le temps pour moi aussi. (*Il se lève et prend son chapeau. Edwidge se lève sans parler.*)

SAMUEL — Tu couches icitte à soir, François? T'es toujours pas pour aller coucher dans le bois, en haut des chûtes, à soir.

MARIA — Oui, ça n'a pas beaucoup de bon sens de retourner là à cette heure.

LAURA — (*Empressée.*) Comme de raison, comme de raison. Tu restes, François.

FRANÇOIS — Coucher dans le bois, une fois de plus ou moins, c'est pas ça qui me fait peu., mais, vous êtes ben aimables.

EPHREM — (*sortant.*) Bonsoir tout le monde.

LORENZO — (*sortant, après un regard à Maria.*) Bonsoir M. et Madame. Bonsoir, Mamzelle Maria. (*Echange général de bonsoirs.*)

SCENE V

SAMUEL, LAURA, MARIA, FRANÇOIS, TI BE, EDWIDGE

LAURA — Bon, je vais te gréyer un lit, François. (*Elle allume une bougie et se dirige vers l'échelle.*) Je vais essayer d'arranger ça pour que tu sois mieux que dans le bois.

SAMUEL — (*Prenant le fanal.*), Charles-Eugène me cause de l'inquiétude. On dirait qu'il a attrappé un effort en tirant sur les chousses, après-midi. Viens donc voir ça, Edwidge. A tantôt! (*Il sort avec Edwidge.*)

TI-BE — J'y vais moi aussi. (*Il sort.*)

LAURA — (*Dans l'échelle.*) Il faut se reposer comme il faut parce qu'on va aux bluets demain, tu sais. Je l'avais ben dit que les bluets seraient mûrs pour la Ste-Anne. Ti Bé en a apporté pas mal hier. On va y aller demain, tout le monde, et ceux qui n'en appoiteront pas une pleine chaudiérée n'en mangeront pas. (*Elle disparaît dans la mansarde, en riant.*)

SCENE VI

MARIA, FRANÇOIS

FRANÇOIS — (*Après une longue pause.*) Ça me fait plaisir de vous revoir, Mamzelle Maria, ben plaisir.

MARIA — Moi, aussi, M. Paradis, ça me fait grand plaisir. Quand je savais que vous étiez dans le bois, avec les sauvages, je ne vous le cache pas, ça me rendait inquiète.

FRANÇOIS — Mamzelle Maria... quand je vous ai revue, le printemps dernier, à Pérignonka, je vous ai trouvée pas mal changée depuis que je vous avais vue à Mistassini, mais je vous ai reconnue tout de suite... et ça m'a fait ben plaisir... et pis, l'autre fois, après, quand je suis venu veiller icitte, eh! ben, ça m'a fait... que je ne suis plus le même homme depuis ce temps-là... (*Maria devient gênée*)... Dire que ça faisait trois ans qu'on s'était pas rencontré, depuis Mistassini... trois ans! J'ai tant voyagé dans ces trois ans-là... je ne vous ai jamais oubliée, par exemple, Mamzelle Maria... j'ai souvent pensé à vous... souvent... (*changeant de ton.*) Je vous assure que j'en ai eu, de la misère, à décider les Belges à venir camper aux chûtes. Ils voulaient passer plus au nord. Ça ne faisait pas mon affaire, ah, mais pan toute. Mais, j'ai pu arranger ça pour les faire redescendre par icitte. Je l'ai fait exprès. J'avais promis de revenir cet été (*devenant plus tendre*)... puis, ça me faisait plaisir de revenir... je reviendrai encore, Mamzelle Maria, si vous voulez. La semaine prochaine, je vais descendre à Grand'Mère, travailler sur l'écluse à bois.

MARIA — Comment, vous repartez si tôt?

FRANÇOIS — Il le faut ben, qu'est-ce que je ferais icitte? Là-bas, je vais gagner de bonnes gages. (*Longue pause, puis abruptement.*) Est-ce qu'on vous a pas dit quelque chose contre moi, Maria?

MARIA — (*se récriant.*) Quelque chose contre vous? Mais non, jamais.

FRANÇOIS — A Grand'Mère, je ne prendrai pas un coup. Maria, pas un seul. (*Etonnement de Maria.*)... C'est vrai que j'avais coutume de prendre

un coup pas mal, quand je revenais des chanquiers et de la *drave*; mais c'est fini. Voyez-vous, quand un garçon a passé six mois dans le bois, à travailler fort, et à avoir de la misère, et rarement de plaisir, et qu'il arrive à La Tuque ou à Roberval avec toute la paie de l'hiver dans sa poche, c'est quasiment toujours que la tête lui tourne un peu: Il fait de la dépense, et il se met chaud des fois. Mais c'est fini...

MARIA — Je vous assure qu'on ne m'a jamais dit ça, M. Paradis, et puis, d'ailleurs, je n'aurais pas voulu le croire.

FRANÇOIS — C'est pourtant la vérité, puis c'est vrai aussi que je sacrais un peu. A vivre tout le temps avec des hommes *rough*, dans le bois ou sur la rivière, on s'accoutume à ça. Il y a eu un temps que je sacrais pas mal et M. le curé Tremblay m'a disputé une fois parce que j'avais dit devant lui que je n'avais pas peur du diable.

MARIA — Je vous répète qu'on ne m'a jamais dit ça.

FRANÇOIS — Mais, c'est fini, Maria. Je vais travailler tout l'été à deux piastres et demie par joui et je mettrai de l'argent de côté, certain. Et, à l'automne, je suis sûr de trouver une *job* comme *foreman* dans un chanquier, avec de grosses gages. Le printemps prochain, j'aurai plus de cinq cents piastres de sauvées, claires, et je reviendrai... si vous voulez, Maria... je reviendrai... (*longue pause.*)... Vous serez encore icitte?... au printemps prochain?... Maria?

MARIA — Oui,... François. (*François tend la main à Maria qui la lui presse et tous deux restent longtemps muets et solennels. Bruits de pas au dehors.*)

SCENE VII

SAMUEL, TI-BE, LAURA, MARIA, FRANÇOIS

SAMUEL — (*rentrant avec Ti Bé et soufflant son fanal.*) Je pense que Charles-Eugène est correct. Edwidge en a encore pour quelque temps à l'écurie. Il étrille Charles-Eugène comme pour aller aux noces.

LAURA — (*descendant du grenier.*) Ton lit est gréyé. François, quand tu voudras te coucher... (*elle place la bougie sur la table, à la portée de François.*)

FRANÇOIS — (*prend la bougie et monte dans l'échelle.*) Oui, si je veux manger des bluets demain, il faut que j'en rapporte une pleine chaudiérée, hein? Eh, ben, je veux en manger demain, et je vais aller me reposer. Bonsoir tout le monde. Bonsoir Mamzelle Maria. (*Il disparaît dans la mansarde.*)

SAMUEL ET LAURA — (*ensemble.*) Bonsoir, François.

MARIA — (*timidement.*) Bonne nuit.

TI BE — (*se dirigeant vers l'échelle.*) Moé, je m'endors, c'est effrayant.

SAMUEL — (*L'arrêtant.*) Toi, Ti Bé, si je t'entends encore parler des Etats, tu auras affaire à moi. (*Ti Bé disparaît.*)

SCENE VIII

SAMUEL, LAURA, MARIA

LAURA — Que c'est donc plaisant de recevoir de la visite, quand on voit quasiment rien qu'Eutrope, d'un bout de l'année à l'autre. V'là ce que c'est que de rester si loin dans le bois... Du temps que j'étais fille, à St-Gédéon, la maison était pleine de veilleux, quasiment tous les samedis soirs et tous les dimanches. Adélard St-Onge, qui est venu me voir si longtemps, Wilfrid Tremblay, le marchand, qui avait une si belle façon, et qui essayait toujours de parler en termes, et ben d'autres, sans compter ton père, qui est venu me voir quasiment toutes les semaines pendant trois ans, avant que je me décide...

SAMUEL — (*faisant l'étonné.*) Trois ans!

MARIA — (*songeuse.*) Trois ans!

LAURA — (*avec assurance.*) Oui, oui, trois ans.

SAMUEL — Viens donc te coucher, Laura, viens donc te coucher. Tu sais qu'on va aux bluets demain. Tu dis toujours qu'il faut en rapporter une pleine chaudiérée pour en manger... eh ben, si tu veux en manger...

LAURA — Oh! tu peux être certain que je vais en manger. Puis, comme t'es pas d'avance et que tu rempliras jamais ta chaudière, eh ben, je t'en passerai, à la cachette, là. (*Ils entrent en riant dans leur chambre.*) Tu te couches pas, Maria?

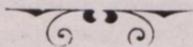
MARIA — (*occupée à ranger quelque chose.*) Oui, oui, j'y vais.

SCENE IX

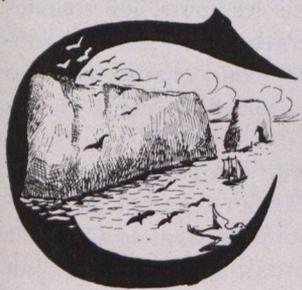
MARIA

MARIA — (*restée seule, assise, rêveuse.*) Trois ans! trois ans... trois ans!... François Paradis, de St-Michel de Mistassini,... François Paradis... François...

RIDEAU



BÉNÉDICTION DES BARQUES



'ETAIT au mois de juin 1914. J'avais été chargé, par le gouvernement de la province, d'une mission officielle dans la Gaspésie. Parti de Lévis, le 3 au soir, par le rapide Montréal-Halifax, je descendais du convoi, le lendemain après-midi, au Barachois-de-la-Malbaie, quelques milles en bas de Percé, dans le fond de l'échancrure triangulaire que forme l'estuaire de la rivière

Malbaie. Le village est bâti tout près de l'extrémité est du barachois, lequel s'étend sur une longueur de plus de quatre milles, sillonné par le chemin de fer qui franchit le goulet, sur un magnifique pont métallique.

La veille, j'avais quitté la capitale par un jour calme, ensoleillé, chaud. Les champs reverdisaient, les arbres étaient couverts de

(2 juin)

est situé à

feuilles et, dans les jardins, l'on voyait s'épanouir les premières fleurs. C'était au temps des amours: les oiseaux, dans les bosquets, élevaient leurs duveteux châteaux suspendus et, sous les larmiers des granges et des fournils, les hirondelles façonnaient de leur bec de fragiles palais d'argile. Au milieu des champs, qui fuient de chaque côté du convoi, dans les campagnes traversées par l'Intercolonial, règne la plus grande activité: les cultivateurs s'empressent de labourer les chaumes et de lancer en terre, à pleine main, le grain qui doit rapporter au centuple, pendant que les fermières s'occupent de planter choux, tomates, navets, tabac, etc, dans le jardin-potager, sans négliger toutefois les fleurs qui orneront les plates-bandes.

Les bestiaux, au pâturage, semblent heureux de pouvoir se délasser à loisir, après un long hiver d'emprisonnement dans une étable étroite. Les agneaux, les poulins et les petites taurailles gambadent et folâtent gentiment dans les prés verts coupés de minces filets aux eaux limpides, pendant que se font entendre, de temps en temps, en signe d'avertissement, les *mééé-mééé* des brebis fraîchement tondues, les *bi-bi-ban-ban* des poulins au poil fin et les *mou-van* des vaches au pis gonflé. Dans les cours, les volailles s'en donnent aussi à cœur joie; les poules grattent et picorent arduement sous l'œil vigilant du maître de la basse-cour, chantecler; des couvées de poussins se meuvent en bande, au gloussement maternel des couveuses.

Bref, c'est le printemps, le renouveau, l'explosion végétale, après de longs mois de nature assoupie. Partout règne la vie, l'activité et une chaleur féconde, si ne n'est, toutefois, dans la Gaspésie où, à cette époque, la saison printanière retardait de pas moins d'un mois sur la région de Québec.

Deux jours auparavant, une tempête de *nordet* s'était abattue dans le golfe du St-Laurent et la baie des Chaleurs. Pendant plusieurs heures, le vent fit rage et la neige tomba avec abondance. Quelques pêcheurs isolés au large faillirent perdre la vie. Les barques qui n'étaient pas bien protégées, au rivage, par un abri naturel ou un brise-lames, furent lancées avec force sur les récifs du *plain* (rivage)

et réduites en aiguillettes. Ainsi donc, à la veille de l'ouverture de la saison de navigation, des centaines de pêcheurs se virent quasi ruinés. Ils faisaient peine à voir, le lendemain, ces braves paysans de la mer, se promenant sur la grève, en cherchant à reconnaître et à rassembler les débris de leurs *barges*.

L'ouragan a aussi laissé de nombreuses traces de son passage à terre et, le long de la voie ferrée, l'on remarque, un peu partout, des constructions aux toits enlevés, des moulins à vent démentibulés, des clôtures éparpillées et des sapins déracinés.

Les arbres de futaie, qui ont résisté au souffle de la tempête, sont gris et dénudés, comme en hiver: pas même de bourgeons à l'extrémité de leurs branches; le chaume des champs, dépouillé récemment de son linceuil hivernal, a conservé une teinte gris roussâtre. Le long des maisons et des haies, du côté du nord-est, l'on voit encore des bancs de neige de un à deux pieds de hauteur, derniers vestiges de la tourmente de la veille.

Toutefois, comme il n'y avait pas eu de perte de vie de rapportées le long de la côte, à la suite de cet ouragan, les pêcheurs et les cultivateurs n'étaient pas trop *déconfortés*. Il est vrai que la belle saison retarde un peu plus que d'habitude, dans ces parages, mais les gens s'en consolent en *espérant* un automne plus long et plus beau, afin de permettre aux habitants de récolter des céréales mûres et, aux pêcheurs, d'ailer au large plus longtemps. Certaines années, ils ne cessent leurs randonnées maritimes qu'à la Noël. La masse liquide du golfe du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, si elle prend du temps à se réchauffer, au printemps, à cause de l'influence des glaces qui descendent du nord, par contre, garde sa chaleur très tard, à l'automne, et prolonge ainsi la belle saison, dans ces parages, beaucoup plus tard qu'à Québec. Il y a donc compensation.

* * *

Au Barachois-de-la-Malbaie, les barques des pêcheurs, à l'intérieur du barachois, furent hors d'atteinte des coups de bélier des

vagues soulevées par la bourrasque. Vis-à-vis le village et en face du pont qui surmonte le goulet, il y en avait là toute une flottille veuve de voiles et d'agrès et qui se balançait légèrement, ancrée à quelques encablures du rivage. Ces barques avaient sans doute déjà affronté la mer pour aller faire la pêche à la morue, et bientôt elles mettraient le cap au sud pour recommencer la tâche habituelle. Mais tout auprès du *plain*, l'on voyait quelques barques neuves, la coque fraîchement enduites d'huile noire à l'extérieur et dont le pont et la toiture de la cambuse étaient revêtus d'un gris foncé.



Vieux pêcheur gréant

“Après la pluie, le beau temps”, dit un proverbe. Le jour qui suivit l’ouragan (un vendredi) fut très beau et le calme se rétablit bientôt dans la nature et les esprits. Plusieurs pêcheurs se proposaient même de partir, pour tout de bon, dès le lundi suivant, et comme nul ne veut se laisser devancer par son voisin, les agrès

furent vite sortis des hangars et des mansardes, pour être transportés dans les barques. Le poêle de la cambuse et les ustensiles, les filets, les crocs (hameçons) et les lignes dormantes, les *suroûts* et les *cirés*: tout fut inspecté, remis à neuf, prêt à entreprendre la saison de pêche. Mais il y avait les barques neuves, comme je l'ai dit il y a un instant. Celles-là ne pouvaient pas prendre la haute mer sans avoir été bénies. Le curé de la paroisse fut donc invité à procéder à cette bénédiction, dès le lendemain, dimanche après-midi, au sortir de l'office des Vêpres. J'eus la bonne fortune d'assister à cette cérémonie et c'est pour rappeler cet évènement que je fais appel à mes souvenirs, en ce moment. Après la "Bénédiction des Erables" et la "Bénédiction des Blés", parues dans ces pages, en leur saison respective, il convient, semble-t-il, de décrire cette scène, à l'époque où les pêcheurs de la Gaspésie donnent une preuve non équivoque de l'esprit de foi qui les inspire, en appelant les grâces du Ciel sur leurs fragiles embarcations, avant de s'éloigner du rivage.

* * *

La paroisse du Barachois-de-la-Malbaie est avant tout agricole. Ses terres, pour la plupart, aboutissent à la grève et se prolongent à l'autre extrémité jusqu'aux pieds des Monts Shickshocks, dont la chaîne fait demi-ceinture en se rapprochant de la Pointe St-Pierre jusqu'au Mont Ste-Anne, qui surplombe le village de Percé et son rocher fameux. Mais il y a encore quelques pêcheurs, vieux loups marins, pour qui la mer a des attraits à nul autre pareil; ce sont des descendants en droite ligne des "Pêcheurs d'Islande" dont parle Pierre Loti, dans son chef-d'œuvre descriptif et analytique des coutumes bretonnes. La mer, bien que marâtre parfois, est quand même la "Grande Amie" pour eux. Aussi, il faut voir avec quelle ardeur, quel entrain, ils appareillent, dès la fonte des neiges.

Cet après-midi là, toute la population, après les Vêpres, s'était massée sur la grève pour assister au cérémonial religieux, toujours le même, chaque année.

Le curé, revêtu de son surplis et portant l'étole blanche, apparût bientôt, accompagné de quelques enfants de chœur dont l'un, en tête de la procession, portait une grande croix surmontée d'un Christ d'argent. Le cérémoniant et deux servants seuls embarquèrent dans une chaloupe, qu'un marin robuste conduisit à l'aviron jusqu'auprès d'une barque neuve, toute pavoisée de drapeaux, de pavillons et de fanions.

Sur la rive, la foule se recueille et prie, respectueuse. Des yeux, elle suit attentivement les moindres gestes et mouvements du prêtre qui se tient debout à la poupe de la barque. A sa gauche, un servant porte le bénitier, et un autre, en avant, face à la foule, élève la croix. Le prêtre dit les paroles et fait les gestes qui bénissent.

La nature, qui se montre accueillante aujourd'hui, comme si elle regrettait sa colère de l'avant-veille, est plutôt calme; les décorations des barques sont à peine agitées et les eaux, dans le barchois, sont glacées comme un miroir.

La mer est haute en ce moment, et l'estuaire de la rivière, presque fermé à clef par la bande de sable, est rempli d'eau saumâtre poussée par le reflux de la marée montante; toutes les barques ayant reçu le baptême de la mer sont à flot, même les plus rapprochées du rivage; une ligne légère dessine le barchois avec ses installations de pêche, et le goulet, au-dessous du pont du chemin de fer, est comme figé, parce que la mer est étale.

Au loin, vers le sud-ouest, c'est l'Île Bonaventure et le rocher Percé, un peu plus en deçà. Puis les falaises de Percé taillées en crénaux et s'élevant à des centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. Enfin, du centre de ce château-fort, qui étonne par ses proportions gigantesques, émerge le Mont Ste-Anne, ou Table à Roland, lieu de pèlerinages, aux contrastes les plus étonnants, fréquenté par de nombreux touristes et amateurs d'effets scéniques grandioses.

Sur le flanc du côteau, le village du Barchois est bâti en amphithéâtre, pendant que les Shickshoks, à trois milles en arrière, et qui

s'affaissent quelque peu avant de se souder au Mont Ste-Anne, lui servant de fond de scène. L'église et le couvent, les plus gros édifices du hameau, sont entourés de nombreuses maisonnettes aux formes très simples, mais propres et respirant le confort et l'aisance.

Au large, par delà le barachois, la mer, un peu plus agitée, s'étend à perte de vue, à peine mouchetée de deux ou trois steamers que l'on devine, plutôt qu'on aperçoit, par le panache de fumée noire qui s'en dégage. Ils remontent dans le fond de la baie des Chaleurs pour prendre, sans doute, une cargaison de bois de construction.

Dans ce pays merveilleux à tous égards, merveilleux par le pittoresque de sa nature et merveilleux par ses richesses forestières, agricoles et ses pêcheries, il n'y a pas de morte-saison pour les vaillants. L'été, c'est la culture des champs, la pêche à la morue, au saumon, au maquereau, etc. l'emploi dans les nombreuses scieries ou pulperies; l'hiver, c'est le travail dans les chantiers au compte des grandes compagnies forestières, ou bien le défrichement d'un lot de colon. Les défricheurs mettent soigneusement de côté tout le bois marchand, pour le vendre à la première occasion, afin d'acheter les provisions nécessaires à la subsistance de la famille, avant que la terre ne soit en état de le faire.

Pendant longtemps, la terre gaspésienne fut délaissée, et ses habitants vécurent surtout de pêche, exploités, pour un bon nombre, par de grandes firmes jersiaises. Mais aujourd'hui, grâce surtout au chemin de fer qui longe la côte, depuis Matapédia jusqu'à Gaspé, il s'est fait un réveil phénoménal dans la Baie-des-Chaleurs, et surtout dans la Gaspésie. Quand de meilleures et de plus complètes voies de communication auront été créées dans ce pays, surtout à l'intérieur, l'on verra alors avec étonnement toutes les richesses que recèle cette langue de terre.

La pêche est sans doute un appoint fort désirable, mais il faut dire que les habitants de la côte, sans l'abandonner complètement, la délaissent bien un peu pour faire de la terre, dont les revenus peuvent tout d'abord être moins abondants, mais qui,

en fin de compte, s'accroissent tranquillement dans un bien-fonds stable que les tentations passagères ne peuvent pas dissiper aussi facilement que des beaux loix d'or que rapporte, chaque automne, la vente de la morue. Dans le comté de Bonaventure, situé au pays de la séduisante Baie-des-Chaleurs, il n'y a plus qu'une demi-douzaine de postes de pêche, pendant que, dans la Gaspésie, ils sont un peu plus nombreux, étant donné que le sol y est peut-être moins fertile et la saison estivale plus courte, ou bien encore que l'atavisme y soit plus fortement ancré.

Pendant deux ans, j'ai eu des relations constantes avec la brave population de la Baie-des-Chaleurs et j'en ai gardé le meilleur des souvenirs. L'on est souventes fois porté à faire des plaisanteries sur les gens d'En-Bas, à "trois semaines En-Bas de Québec", comme disent parfois des loustics. Et j'ai même rencontré, dans les paroisses d'En-Haut, certains individus atteints de cette manie peu dangereuse, si ce n'est qu'elle accuse plus de pédantisme, chez eux, que d'esprit d'observation. Il n'y a pas, dans aucune partie de la province, population plus paisible, plus active, ni plus urbaine que celle-là. Elle est avide de s'instruire et de se renseigner, et les représentants de l'autorité, quelle qu'elle soit, religieuse ou civile, y reçoivent toujours la plus grande attention. Ces gens-là mènent une vie frugale et se logent dans de bonnes habitations. La seule différence que j'ai maintes fois remarquée, entre leurs coutumes et les nôtres, c'est que leurs équipages et leurs vêtements, en général, sont plus modestes et moins tapageurs que les étalages que l'on remarque un peu partout dans les autres centres de la province. Est-ce un mal? Je ne le crois pas.

De nombreuses écoles essaient toute la population d'âge scolaire et l'on trouve, dans ces maisons, un personnel compétent, et le confort matériel désirable.

* * *

Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner bien loin de la

barque sur laquelle le prêtre appelle les bénédictions du Ciel. J'y reviens, après cette digression, pour rappeler toute l'émotion que cette scène avait causée en moi. Nos traditions ancestrales, si elles s'affaiblissent et finissent par disparaître, dans quelques-uns de nos foyers ultra-modernes, ces traditions, dis-je, se conservent dans toute leur simplicité et leur pureté, dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs, et les pêcheurs de là-bas mettent autant de dévotion à assister à cet appel des faveurs du Ciel que ceux de la côte bretonne, quand ils s'assemblent, dans le port de Paimpol, pour y recevoir la bénédiction du départ pour l'Islande. C'est Pierre Loti qui raconte la scène; écoutez-le: "Le saint-sacrement, suivi d'une procession lente de femmes et de mères, de fiancées et de sœurs faisant le tour du port, où tous les navires islandais, qui s'étaient pavoisés, saluaient du pavillon au passage. Le prêtre, s'arrêtant devant chacun d'eux, disait les paroles et faisait les gestes qui bénissent. Ensuite, ils partaient tous, comme une flotte, laissant le pays vide d'époux, d'amants et de fils. En s'éloignant, les équipages chantaient ensemble, à pleines voix vibrantes, les cantiques de Marie Etoile de la Mer".

Au Barachois-de-la-Malbaie, comme dans chaque petit port de la côte gaspésienne, l'on a conservé les coutumes des ancêtres venus du pays breton et la cérémonie de la bénédiction des barques s'y répète pieusement encore chaque printemps.

Avant de descendre de la dernière barque, le prêtre se tourna vers la foule, qui s'agenouilla dans le sable et les galets de la grève, et il lui donna sa bénédiction, pendant que sa main traçait dans l'air de signe auguste de la Rédemption. Puis, sur un geste du même, l'on entonna en chœur l'hymne de la Vierge Marie: *Ave Maris Stella*, que les échos des montagnes se répétèrent, pour aller les transporter jusqu'au sommet du Mont Ste-Anne, où se dresse la croix symbolique de Jacques Cartier, que les Gaspésiens ont maintenue là, parce qu'ils se souviennent et que leur foi est demeurée robuste.

Québec, juin 1919.

G.-E. MARQUIS.

LES CHOYENS

SCENES FAUBOURIENNES A QUEBEC

En ce temps-là, comme dirait un évangiliste, passaient par les rues de notre faubourg Saint-Jean des habitants de Stoneham, village situé au nord de Charlesbourg, et que nos gens appellent encore, par corruption, "Stokcam."

Ces "choyens", comme on les surnommait autrefois, offraient en vente, de par les rues, des balais de branches pour les écuries, des échelles et des dallots ou gouttières en bois, qu'on appelait alors des "dalles."

Ces dalles et échelles, en raison de leur longueur, étaient disposées en pente douce dans la charette à foin sans échelettes, de manière à ressembler plus ou moins, grâce à leur position, à des canons. Mais, en réalité, cette prétendue ressemblance était plutôt imaginaire qu'apparente dans sa forme et dans ses dimensions. Toujours est-il que quand on voulait agacer ces braves "choyens" on n'avait qu'à crier: "Boum ! Boum !" Ce cri de guerre provocateur leur mettait le feu sur le corps et produisait le même effet que le chant du coq chez les anciens "cageux".

Pour les faire sortir complètement de leur caractère paisible, on ajoutait malicieusement :

"Habitant le dos blanc

"La queue de chemise au vent

"Boum ! Boum !

C'est alors que le "choyen" nous montrait le poing et nous injurait de sa plus belle éloquence:

"Sortez-vous du bois, vous autres, bande d'effrontés; à vous voir si effarouchés, on croirait que c'est la première fois que vous voyez du monde. Mais si vous me donnez la peine de débarquer et de vous mettre la main sur le corps, vous vous en sentirez encore

le jour de vos nocés.” —: “Vous avez qu’à voir, on lui dira si on le voit”, ripostaient nos jeunes polissons en ceinturant la voiture à la façon des mouches qui encerclent les cornes d’un bœuf. “On en a déjà vu des faiseurs de lois de votre espèce; vous nous “amanchez” pas ! Vous prêchez à votre aise en haut de vos échelles, mais descendez donc jusqu’ici. Quand un homme n’a pas peur à sa peau, il fait la moitié du chemin !”....

On bravait et défait alors le “choyen”, en lui montrant tour à tour le poing droit puis le gauche, en lui disant: “Celui-ci, c’est la mort; celui-là, six mois de maladie; si vous ne le croyez pas, fouillez-nous.”

En face de ce tas de morvassons, le “choyen” rageait, arrêta son cheval, prenait son fouet, mais à la moindre menace de nous poursuivre, d’ailleurs, c’est ce que nous désirions le plus, nous prenions la fuite comme des chevreuils apeurés.

Ces “choyens” vendaient aussi du charbon de bois destiné aux plombiers, car dans ce temps-là, contrairement à ce qui se pratique d’une manière si générale de nos jours, personne n’employait de charbon de bois pour allumer les poêles....

En voyant ainsi passer ces voitures chargées de “dalles”, les gens disaient, par habitude, suivant le dicton populaire: “Tiens! il va mouiller, voici les dalles qui arrivent.” Plus loin, d’autres reprenaient, à leur tour, en apercevant les échelles. “Bon ! on va avoir encore du feu, voilà les échelles qui passent.”

Or, c’est précisément en raison de ce présage imaginaire que le passage des “choyens” était si mal vu.

Extrait des *Scènes Faubouriennes d’Autrefois.*

GEORGES CÔTE.



A L'HONNEUR

Nos félicitations chaleureuses à M. Hector Colette, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui, au cours d'une réunion des membres du Club Canadien de Québec, tenue le 5 juin dernier au Château Frontenac, a été, à l'unanimité, élu président de ce cercle d'études.

Nous ne doutons pas que, sous la direction de M. H. Colette, le Club Canadien va progresser davantage et acquérir encore plus de popularité. M. Colette qui, depuis plusieurs années, était gérant de la Banque d'Hochelaga, à la basse-ville, a quitté récemment cette institution pour fonder et diriger une société dont le nom indique l'objet : le Crédit Anglo-Canadien.

Nos félicitations aussi à M. G.-E. Marquis, président de la société des Arts, Sciences et Lettres, qui, à cette même réunion, a été réélu membre du bureau de direction du Club Canadien.

LA SOIRÉE DE GALA

Une grande soirée de gala, organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, a eu lieu le 18 juin, en la salle des Chevaliers de Colomb, au profit du Mausolée Hémon. Cette soirée, grâce à un programme de premier choix, a remporté un succès sans précédent au point de vue artistique et littéraire. Grâce à des circonstances incontrôlables, en particulier, la chaleur excessive, on ne peut pas dire la même chose du succès pécuniaire. Quoi qu'il en soit, l'auditoire était satisfaisant.

La pièce principale du programme de cette soirée était une conférence intitulée "Nos pères" par M. l'abbé Lionel Groulx, directeur de *l'Action Française* de Montréal.

M. Groulx a donné l'histoire intime, la petite histoire de nos aïeux. Remontant au berceau de la colonie, il a montré ce que furent réellement nos pères, non pas les illettrés que l'on pensait, mais de bons et robustes paysans encore défricheurs, grandis dans la guerre permanente et la misère, mais possédant une instruction très acceptable. Et l'érudit historien profite de l'occasion pour démentir encore une fois la légende de notre prétendu patois. Il fait mentir également l'infâme légende de nos ancêtres pensionnés des bagnes et des galères.

Nos ancêtres, cela est prouvé, avaient cette noblesse native, cette dignité de sang et de manières qui nous ont valu d'être appelé un peuple de gentils-hommes.

Puis avec amour et dans un style enchanteur et fleuri, le conférencier décrit les divers aspects de la vie familiale d'autrefois; c'est l'histoire de la mai-

son canadienne des derniers temps du régime français: les mœurs, les coutumes, les habitudes de piété, de travail; les relations, les misères, les joies et les espérances. Il montre l'habitant aimant son Dieu, sa famille et sa patrie, et il raconte avec humour quelques traits amusants des mœurs familiales d'autrefois; il rappelle l'éternelle gaieté de nos ancêtres, cette gaieté qui faisait dire aux vieux qu'ils "étaient toujours aux noces" et les souvenirs des joyeuses tablées et d'agréables soirées font foi de cette vie joviale. Enfin, le conférencier termine la première partie de son beau travail en rappelant la vie essentiellement chrétienne de nos ancêtres, leurs coutumes pieuses et leur mort sainte.

Puis il dit l'histoire de la vie paroissiale d'autrefois. C'est la vie familiale qui se reproduit dans la paroisse et qui l'organise. C'est la famille agrandie. Il en décrit avec les mêmes accents touchants les aspects champêtre, religieux et féodal et il s'étend assez longuement sur ce dernier aspect qui n'a rien de la roideur et de la rigoureuse dépendance que le mot évoque en Europe. Il établit clairement les bonnes relations de seigneurs à censitaires. Même le plus pâle résumé des coutumes que le conférencier nous rappelle ne lui rendrait pas justice. Il en sait décrire les menus aspects, les détails infimes et présente des tableaux touchants qui nous émeuvent profondément.

Bref ! le distingué directeur de l'*Action Française* vient de nous dévoiler des mines très riches de choses à exploiter chez nous, des perspectives de recherches à faire et qui intéressent autant l'art que l'histoire. Soyons de chez nous. Notre régionalisme doit porter en lui non seulement le cachet de la patrie, de sa figure matérielle, mais encore la substance du passé qui est aussi une part de nous-même. Nous portons en nous les joies, les douleurs, les pensées. les amours de nos ancêtres; leurs rêves, les héroïsmes qui ont fait battre leur cœur. Et de tout cela nous ne pouvons nous séparer.

Les autres articles au programme étaient :

Le "*Grand Air de Joseph*"—Champs paternels—de Mehul, par M. Antonio Piché.

M. Piché était bien en voix, ce soir là; aussi, il a remporté un remarquable succès. La façon puissante et prenante dont il a rendu l'"Air de Joseph" a été une révélation. M. Piché peut désormais affronter la grande scène et nous lui promettons des triomphes. En rappel, M. Piché a rendu "Vainement, ma bien-aimée" du Roi d'Ys de Lalo"; il a exprimé cette délicieuse pièce avec une douceur infinie et qui a prouvé une fois de plus la souplesse de sa voix qu'il sait prêter à toutes les nuances. M. Piché a été chaleureusement applaudi pendant plusieurs minutes.

Un solo de violoncelle, "Adagio Pathétique" de Benjamin Godard, par M. Ernest Lavigne, avec accompagnement au piano, par Melle Germaine Lavigne.

M. Lavigne est un jeune artiste qui aurait sa place sur les plus grandes scènes. Son "Adagio Pathétique" a été applaudi comme il le méritait. Nous regrettons que M. Lavigne ne se fasse pas entendre plus souvent: il saurait nous guérir de l'exotisme. M. Lavigne est d'une famille de musiciens qui tient une large place dans nos annales artistiques. Il continue noblement la lignée et il peut être fier de son succès.

Enfin, l'interprétation du "*Poilu*", de Maurice Hennequin et Pierre Véber, une délicieuse comédie qui a été très applaudie. Elle a été interprétée par M. J. Dussault, de l'Union Dramatique, qui s'est montré l'un de nos meilleurs artistes-amateurs de Québec; par Mlle Laurence Grenon, qui a été d'un naturel charmant dans son rôle de grand'mère, par Mlle Berthe Fiset, tout à fait délicieuse et Me.le Blanche Talbot, très amusante.

Les accompagnatrices, Mlles Germaine Lavigne et Jeanne Devarenes, se sont, avec beaucoup de grâce, acquittées de leur tâche.

M. G.-E. Marquis, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a présenté M. l'abbé Groulx en excellents termes. La conférence de ce dernier a été applaudie fréquemment à cause de l'intérêt du sujet, de la pure diction du conférencier et de la tenue littéraire parfaite de son beau travail.

D. P.

LE MAUSOLÉE HÉMON

Il est maintenant certain que le projet lancé, récemment, par la Société des Arts, Sciences et Lettres, d'élever à Péribonka, Lac St-Jean, un mausolée à la mémoire de Louis Hémon, l'auteur de *Maria Chapdelaine*, va se réaliser vers le commencement de septembre prochain, pourvu, toutefois, que les souscriptions continuent à nous parvenir.

Nous donnerons prochainement le programme qui sera suivi à cet effet. Un comité spécial formé de MM. G.-E. Tanguay, architecte, Ed. Lemoine, artiste-peintre, Wilfrid Lacroix, architecte, et Yvan Vallée, I.C., tous membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a été désigné pour s'occuper du dessin de ce mausolée qui sera commandé chez un marbrier de Québec.

Nous sommes heureux de publier, aujourd'hui, la première liste de nos souscripteurs. Nous sommes reconnaissants à tous ces généreux donateurs, en particulier aux deux conseils de comté du Lac-St-Jean qui ont voulu magnifiquement honorer la mémoire de celui qui a si bien chanté leur région.

Voici cette liste, qui reste ouverte, bien entendu :

La Société des Arts, Sciences et Lettres.....	\$10.00
Henri Pouliot N. P.....	1.00
Georges Morisset.....	1.00
Raoul Dionne.....	1.00
Chs Simard.....	1.00
Alonzo Cinq-Mars.....	1.00
Avila Bédard.....	1.00
G.-E. Tanguay.....	1.00
Ed. LeMoine.....	1.00
Alf. Mercil.....	1.00
H. Colette.....	1.00
Théo. Paquet.....	1.00
Jos. Patry.....	1.00
W. Lacroix.....	1.00
D. Potvin.....	1.00
G.-E. Marquis.....	1.00
Jos.-Eug. Caron.....	1.00
La Société de Géographie de Québec.....	5.00
Louvigny de Montigny, Ottawa.....	5.00
Ulric Barthe, Québec.....	1.00
Chs-A. Lefèvre, Québec.....	1.00
Sir Lomer Gouin.....	10.00
J.-L.-N. Turcotte, M. P.P. Lac-St-Jean.....	10.00
Conseil de comté, No 1 du Lac-St-Jean.....	50.00
Conseil de comté No 2 du Lac-St-Jean.....	50.00
L'hon. Adélar Turgeon.....	5.00
L'hon. P.-J. Paradis.....	5.00
Abbé J. Cloutier, St-Norbert, Manitoba.....	.50
Jules-S. LeSage.....	1.00
Yvan, Vallée I. C.....	1.05

Total..... \$176.00

A L'EXPOSITION DE 1919 "L'Année de la Paix"
Du JEUDI, 28 Aout—au SAMEDI, 6 Septembre

BIENVENUE

Au plus grand événement annuel de la province
SON PROGRAMME ?
Un programme d'action et d'effort, de démonstrations
et de manifestations pour
La SURVIVANCE et la SUPERIORITÉ

BIENVENUE

Le berceau de la race
Le foyer du patriotisme
Le château-fort national

QUEBEC

A

L'Exposition Provinciale de Quebec

Au grand Rendez-vous annuel des
Canadiens-Français

BIENVENUE

Sommaire :

A NOS LECTEURS.....	Pages	1
UN POETE DU TERROIR par D. Potvin.....		3
LE LAC (poésie) par Derfla.....		4
UN VOYAGE AUX ANTILLES (conférence) par l'abbé I. Caron.....		6
MARIA CHAPDELAINÉ (comédie) IVe acte, par A. Cinq-Mars et D. Potvin.....		19
LA PETITE CHAPELLE DE TADOUSSAC par Damase Potvin.....		28
UN DELICIEUX ROMAN par Avila Bédard.....		34
EFFETS DE MIRAGE par J.-M. Turgeon.....		38
LA PETITE HISTOIRE par Gérard Malchelosse.....		45
BIBLIOGRAPHIE.....		47

Gravures

L'ABBÉ IVANHOE CARON, portrait.....	6
LA PETITE CHAPELLE DE TADOUSSAC.....	30

Abonnement : Un an, \$1.00 Six mois, \$0.50 Etranger, \$1.50

Taux d'annonces fournis sur demande

Adresse: D. Potvin, Secrétaire de la rédaction, 14, Crémazie, Québec

La Société des Arts, Sciences et Lettres

(Extraits de la constitution)

- I.—La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper les Canadiens français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.
- II.—Les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont classés en trois catégories: 1° Associé, 2° Actif, 3° Honoraire.
 - 1° Le membre **Associé** est celui qui, en raison de ses aptitudes ou de ses goûts, peut aider la Société à atteindre son but ;
 - 2° Le membre **Actif** est un membre Associé qui a produit un travail littéraire, scientifique ou artistique jugé satisfaisant par le comité d'études;
 - 3° Le membre **Honoraire** est celui qui a rendu ou peut rendre à la Société des services appréciables.
- III.—La contribution annuelle est de \$5.00 payable en un versement.